

# EXTRAIT du registre des délibérations

L'an DEUX MILLE QUINZE

Le 24 mars à 18 heures 30.

L'assemblée générale du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE,

dûment convoquée,

s'est réunie en session ordinaire à SOLIGNAC

Salle de réunions de la station de traitement.

sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET.

## Date de convocation :

10 mars 2015

## Délégués présents :

MM. Serge MEYER, Xavier ABBADIE, François VINCENT, Maurice LEBOUTET, Christian SANSONNET, Serge CORREIA, Jean Pierre FAYOL, Daniel MLYNSKI, Mme Claire BENARD, MM. Guy COUVIDAT, Gaston CHASSAIN, Jean Pierre MOREAU, René PARAUD, Stéphane COQ, Pascal THEILLET, Eric ELCHINGER, Daniel GUILLON, Pascal GAYOU, Jean Christophe CHANABIER, Gérard CHAMINADE, Jean Yves CACOYE, Fernand LAVIGNE, Georges BEAUDOU, Mme Françoise GARNIER, MM. Michel PAILLER, Albert KUNZLI, Francis BOLUDA, David FELIX, Jacques BARRY, Sébastien FISSOT, Mme Yvette AUBISSE, MM. Claude GOURINCHAS, Mme Monique BARNY, MM. Marcel BARTOUT, Christian LATOUILLE, Bernard GLANDUS, Jean CHALARD, André SOURY, Albert DELHOUME, Mme Angélique DELAMOTTE, MM. Daniel LAVALADE, Pierre PETILLON, Daniel FAYE, Pascal AUVERT, Guillaume SARRE, Jérôme DOUADY, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Mme Marie AUFAURE, MM. Laurent BELLY, Rémi CARCAUD, membres du Comité Syndical.

# Délégués excusés ou absents :

Mme Marie Claude BEYRAND, MM. Jean Pierre SOTTE, Bernard ZBORALA, Didier VEYRIER, Marc JEANNOT, Jacques RIVET, Christian JULIEN, Christian VIGNERIE, Joseph ABSI, Michel FAUGERAS, Mmes Nathalie FRETILLE, Angélique LAPLAGNE, M. Jim TRAN, Mmes Lucienne DUBOIS, Marie Hélène PAGES RATINAUD, Mallory TORRES, Josette BOSSELUT, M. Gérard BORDE, Mme Christine HERVY, MM. Stéphane DELAUTRETTE, Bertrand LIAGRE, Mmes Laure ROBIN, Sandrine PICAT, MM. Michel SARRE, Franck LETOUX, Julien LAGEAT, Yoann RUFFEL, Aimé FAURE, Thierry GOURAUD, Franck GIETHLEN, Louis FURLAUD, Jean Paul BROUILLE, Boris NADAUD, Didier MARCELLAUD, Silvio SPANO, Manuel VERGER, Serge GERALD, Sylvain DUBEST, Gildas RACAPE, Eric PAULHAN, Philippe JARRY, membres du Comité Syndical.

> NOMBRE DE DELEGUES CONVOQUES.....92 NOMBRE DE DELEGUES PRESENTS .....51 Pouvoirs ...... 1 Secrétaire de séance : M. Gérard CHAMINADE NOMBRE de DELEGUES VOTANTS ......52 Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

# Délibération n° 01/15 :

Objet: Demande de remise gracieuse - Commune de Saint BRICE SUR VIENNE

Vu le courrier en date du 7 janvier 2015 de la commune de Saint BRICE sur VIENNE sollicitant le Syndicat VIENNE BRIANCE GORRE pour lui accorder une remise gracieuse sur la surconsommation enregistrée sur le branchement d'eau potable de la mairie suite à une fuite sur canalisations après compteur,

Vu le rapport de la commission dégrèvement en date du 26 février 2015 qui expose les différentes données liées à ce dossier.

Monsieur le Président propose qu'une remise gracieuse d'un montant de 188,76 € soit accordée pour la part syndicale au titre de l'exercice de consommation de 2014.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accorde la remise gracieuse à la commune de Saint BRICE sur VIENNE pour la surconsommation enregistrée au branchement de la mairie, soit une réduction des recettes du Syndicat d'un montant de 188,76 € pour la part syndicale au titre de l'exercice de consommation de 2014,
- Dit que ce même branchement ne pourra faire l'objet d'une demande similaire dans les cinq années à venir.

Siège social : B.P. 41 - 2, av. F. Mitterrand 87700 AIXE-SUR-VIENNE

05 AR PREFECTURE

087-258700103-20150324-0115-DE Regu le 30/03/2015

Publié le

Pour extrait conforme, Fait à AIXE SUR VIENNE, Le 24 mars 20

Le Président





L'an DEUX MILLE QUINZE Le 24 mars à 18 heures 30. L'assemblée générale du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée, s'est réunie en session ordinaire à SOLIGNAC Salle de réunions de la station de traitement, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET.

#### Date de convocation :

10 mars 2015

# Déléqués présents :

MM. Serge MEYER, Xavier ABBADIE, François VINCENT, Maurice LEBOUTET, Christian SANSONNET, Serge CORREIA, Jean Pierre FAYOL, Daniel MLYNSKI, Mme Claire BENARD, MM. Guy COUVIDAT, Gaston CHASSAIN, Jean Pierre MOREAU, René PARAUD, Stéphane COQ, Pascal THEILLET, Eric ELCHINGER, Daniel GUILLON, Pascal GAYOU, Jean Christophe CHANABIER, Gérard CHAMINADE, Jean Yves CACOYE, Fernand LAVIGNE, Georges BEAUDOU, Mme Françoise GARNIER, MM. Michel PAILLER, Albert KUNZLI, Francis BOLUDA, David FELIX, Jacques BARRY, Sébastien FISSOT, Mme Yvette AUBISSE, MM. Claude GOURINCHAS, Mme Monique BARNY, MM. Marcel BARTOUT, Christian LATOUILLE, Bernard GLANDUS, Jean CHALARD, André SOURY, Albert DELHOUME, Mme Angélique DELAMOTTE, MM. Daniel LAVALADE, Pierre PETILLON, Daniel FAYE, Pascal AUVERT, Guillaume SARRE, Jérôme DOUADY, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Mme Marie AUFAURE, MM. Laurent BELLY, Rémi CARCAUD, membres du Comité Syndical.

# Déléqués excusés ou absents :

Mme Marie Claude BEYRAND, MM. Jean Pierre SOTTE, Bernard ZBORALA, Didier VEYRIER, Marc JEANNOT, Jacques RIVET. Christian JULIEN, Christian VIGNERIE, Joseph ABSI, Michel FAUGERAS, Mmes Nathalie FRETILLE, Angélique LAPLAGNE, M. Jim TRAN, Mmes Lucienne DUBOIS, Marie Hélène PAGES RATINAUD, Mallory TORRES, Josette BOSSELUT, M. Gérard BORDE, Mme Christine HERVY, MM. Stéphane DELAUTRETTE, Bertrand LIAGRE, Mmes Laure ROBIN, Sandrine PICAT, MM. Michel SARRE, Franck LETOUX, Julien LAGEAT, Yoann RUFFEL, Aimé FAURE, Thierry GOURAUD, Franck GIETHLEN, Louis FURLAUD, Jean Paul BROUILLE, Boris NADAUD, Didier MARCELLAUD, Silvio SPANO, Manuel VERGER, Serge GERALD, Sylvain DUBEST, Gildas RACAPE, Eric PAULHAN, Philippe JARRY, membres du Comité Syndical.

NOMBRE DE DELEGUES CONVOQUES	92
NOMBRE DE DELEGUES PRESENTS	51
Pouvoirs	1
Secrétaire de séance : M. Gérard CHA	MINADE
NOMBRE de DELEGUES VOTANTS	52
Le quorum étant atteint, l'Assemblée	peut délibérer valablement.

## Délibération n° 02/15 :

Objet: Demande de remise gracieuse - Commune de GLANDON.

Vu le courrier en date du 5 janvier 2015 de la commune de GLANDON sollicitant le Syndicat VIENNE BRIANCE GORRE pour lui accorder une remise gracieuse sur la surconsommation enregistrée sur le branchement d'eau potable des vestiaires du terrain sportif suite à une fuite sur canalisations après compteur.

Vu le rapport de la commission dégrèvement en date du 26 février 2015 qui expose les différentes données liées à ce dossier,

Monsieur le Président propose qu'une remise gracieuse d'un montant de 109,20 € soit accordée pour la part syndicale au titre de l'exercice de consommation de 2014.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accorde la remise gracieuse à la commune de GLANDON pour la surconsommation enregistrée au branchement des vestiaires du terrain sportif, soit une réduction des recettes du Syndicat d'un montant de 109,20 € pour la part syndicale au titre de l'exercice de consommation de 2014,
- Dit que ce même branchement ne pourra faire l'objet d'une demande similaire dans les cinq années à venir.

Siège social : B.P. 41 - 2, av. F. Mitterrand 87700 AIXE-SUR-VIENNE

PREFECTURE

087-258700103-20150324-0215-DE Regu le 30/03/2015

Publi

Pour extrait conforme, Fait à AIXE SUR NIENNE, Le 24 mars 201/5





L'an DEUX MILLE QUINZE

Le 24 mars à 18 heures 30.

L'assemblée générale du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE,

dûment convoquée,

s'est réunie en session ordinaire à SOLIGNAC

Salle de réunions de la station de traitement,

sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET.

## Date de convocation:

10 mars 2015

# Délégués présents :

MM. Serge MEYER, Xavier ABBADIE, François VINCENT, Maurice LEBOUTET, Christian SANSONNET, Serge CORREIA, Jean Pierre FAYOL, Daniel MLYNSKI, Mme Claire BENARD, MM. Guy COUVIDAT, Gaston CHASSAIN, Jean Pierre MOREAU, René PARAUD, Stéphane COQ, Pascal THEILLET, Eric ELCHINGER, Daniel GUILLON, Pascal GAYOU, Jean Christophe CHANABIER, Gérard CHAMINADE, Jean Yves CACOYE, Fernand LAVIGNE, Georges BEAUDOU, Mme Françoise GARNIER, MM. Michel PAILLER, Albert KUNZLI, Francis BOLUDA, David FELIX, Jacques BARRY, Sébastien FISSOT, Mme Yvette AUBISSE, MM. Claude GOURINCHAS, Mme Monique BARNY, MM. Marcel BARTOUT, Christian LATOUILLE, Bernard GLANDUS, Jean CHALARD, André SOURY, Albert DELHOUME, Mme Angélique DELAMOTTE, MM. Daniel LAVALADE, Pierre PETILLON, Daniel FAYE, Pascal AUVERT, Guillaume SARRE, Jérôme DOUADY, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Mme Marie AUFAURE, MM. Laurent BELLY, Rémi CARCAUD, membres du Comité Syndical.

#### Déléqués excusés ou absents :

Mme Marie Claude BEYRAND, MM. Jean Pierre SOTTE, Bernard ZBORALA, Didier VEYRIER, Marc JEANNOT, Jacques RIVET, Christian JULIEN, Christian VIGNERIE, Joseph ABSI, Michel FAUGERAS, Mmes Nathalie FRETILLE, Angélique LAPLAGNE, M. Jim TRAN, Mmes Lucienne DUBOIS, Marie Hélène PAGES RATINAUD, Mallory TORRES, Josette BOSSELUT, M. Gérard BORDE, Mme Christine HERVY, MM. Stéphane DELAUTRETTE, Bertrand LIAGRE, Mmes Laure ROBIN, Sandrine PICAT, MM. Michel SARRE, Franck LETOUX, Julien LAGEAT, Yoann RUFFEL, Aimé FAURE, Thierry GOURAUD, Franck GIETHLEN, Louis FURLAUD, Jean Paul BROUILLE, Boris NADAUD, Didier MARCELLAUD, Silvio SPANO, Manuel VERGER, Serge GERALD, Sylvain DUBEST, Gildas RACAPE, Eric PAULHAN, Philippe JARRY, membres du Comité Syndical.

## Délibération n° 03/15 :

Objet: Demande de remise gracieuse – Commune de GORRE.

Vu le courrier en date du 27 août 2014 de la commune de GORRE sollicitant le Syndicat VIENNE BRIANCE GORRE pour lui accorder une remise gracieuse sur la surconsommation enregistrée sur le branchement d'eau potable de la salle des fêtes suite à une fuite sur canalisations après compteur.

Vu le rapport de la commission dégrèvement en date du 26 février 2015 qui expose les différentes données liées à ce dossier,

Monsieur le Président propose qu'une remise gracieuse d'un montant de 107,12 € soit accordée pour la part syndicale au titre de l'exercice de consommation de 2014.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

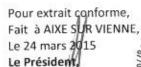
- Accorde la remise gracieuse à la commune de GORRE pour la surconsommation enregistrée au branchement de la salle des fêtes, soit une réduction des recettes du Syndicat d'un montant de 107,12 € pour la part syndicale au titre de l'exercice de consommation de 2014,
- Dit que ce même branchement ne pourra faire l'objet d'une demande similaire dans les cinq années à venir.

Siège social : B.P. 41 - 2; av. F. Mitterand 87700 AIXE-SUR-VIENNE

05/SR 78 REFECTURE

087-258700103-**20150324**-0315-DE Regu le 30*2*03*5*2*015*45 65

Publié le :







L'an DEUX MILLE QUINZE Le 24 mars à 18 heures 30.

L'assemblée générale du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE,

dûment convoquée,

s'est réunie en session ordinaire à **SOLIGNAC** Salle de réunions de la station de traitement,

sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET.

# Date de convocation :

10 mars 2015

### Déléqués présents :

MM. Serge MEYER, Xavier ABBADIE, François VINCENT, Maurice LEBOUTET, Christian SANSONNET, Serge CORREIA, Jean Pierre FAYOL, Daniel MLYNSKI, Mme Claire BENARD, MM. Guy COUVIDAT, Gaston CHASSAIN, Jean Pierre MOREAU, René PARAUD, Stéphane COQ, Pascal THEILLET, Eric ELCHINGER, Daniel GUILLON, Pascal GAYOU, Jean Christophe CHANABIER, Gérard CHAMINADE, Jean Yves CACOYE, Fernand LAVIGNE, Georges BEAUDOU, Mme Françoise GARNIER, MM. Michel PAILLER, Albert KUNZLI, Francis BOLUDA, David FELIX, Jacques BARRY, Sébastien FISSOT, Mme Yvette AUBISSE, MM. Claude GOURINCHAS, Mme Monique BARNY, MM. Marcel BARTOUT, Christian LATOUILLE, Bernard GLANDUS, Jean CHALARD, André SOURY, Albert DELHOUME, Mme Angélique DELAMOTTE, MM. Daniel LAVALADE, Pierre PETILLON, Daniel FAYE, Pascal AUVERT, Guillaume SARRE, Jérôme DOUADY, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Mme Marie AUFAURE, MM. Laurent BELLY, Rémi CARCAUD, membres du Comité Syndical.

# Déléqués excusés ou absents :

Mme Marie Claude BEYRAND, MM. Jean Pierre SOTTE, Bernard ZBORALA, Didier VEYRIER, Marc JEANNOT, Jacques RIVET, Christian JULIEN, Christian VIGNERIE, Joseph ABSI, Michel FAUGERAS, Mmes Nathalie FRETILLE, Angélique LAPLAGNE, M. Jim TRAN, Mmes Lucienne DUBOIS, Marie Hélène PAGES RATINAUD, Mallory TORRES, Josette BOSSELUT, M. Gérard BORDE, Mme Christine HERVY, MM. Stéphane DELAUTRETTE, Bertrand LIAGRE, Mmes Laure ROBIN, Sandrine PICAT, MM. Michel SARRE, Franck LETOUX, Julien LAGEAT, Yoann RUFFEL, Aimé FAURE, Thierry GOURAUD, Franck GIETHLEN, Louis FURLAUD, Jean Paul BROUILLE, Boris NADAUD, Didier MARCELLAUD, Silvio SPANO, Manuel VERGER, Serge GERALD, Sylvain DUBEST, Gildas RACAPE, Eric PAULHAN, Philippe JARRY, membres du Comité Syndical.

## Délibération n° 04/15 :

Objet: Demande de remise gracieuse - Commune de GORRE.

Vu le courrier en date du 27 août 2014 de la commune de GORRE sollicitant le Syndicat VIENNE BRIANCE GORRE pour lui accorder une remise gracieuse sur la surconsommation enregistrée sur le branchement d'eau potable du cimetière suite à une fuite sur canalisations après compteur.

Vu le rapport de la commission dégrèvement en date du 26 février 2015 qui expose les différentes données liées à ce dossier,

Monsieur le Président propose qu'une remise gracieuse d'un montant de 214,76 € soit accordée pour la part syndicale au titre de l'exercice de consommation de 2014.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accorde la remise gracieuse à la commune de GORRE pour la surconsommation enregistrée au branchement du cimetière, soit une réduction des recettes du Syndicat d'un montant de 214,76 € pour la part syndicale au titre de l'exercice de consommation de 2014,
- Dit que ce même branchement ne pourra faire l'objet d'une demande similaire dans les cinq années à venir.

Siège social : B.P. 41 - 2, av. F. Mitterrand 87700 AIXE-SUR-VIENNE

05 AR 7 PREFECTURE

087-258700103-20150324-0415-DE Regu le 30/03/2015

Publié l

Pour extrait conforme, Fait à AIXE SUR VIENNE, Le 24 mars 2015 Le Président,





L'an DEUX MILLE QUINZE Le 24 mars à 18 heures 30.

L'assemblée générale du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE,

dûment convoquée.

s'est réunie en session ordinaire à SOLIGNAC Salle de réunions de la station de traitement,

sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET.

## Date de convocation :

10 mars 2015

#### Délégués présents :

MM. Serge MEYER, Xavier ABBADIE, François VINCENT, Maurice LEBOUTET, Christian SANSONNET, Serge CORREIA, Jean Pierre FAYOL, Daniel MLYNSKI, Mme Claire BENARD, MM. Guy COUVIDAT, Gaston CHASSAIN, Jean Pierre MOREAU, René PARAUD, Stéphane COQ, Pascal THEILLET, Eric ELCHINGER, Daniel GUILLON, Pascal GAYOU, Jean Christophe CHANABIER, Gérard CHAMINADE, Jean Yves CACOYE, Fernand LAVIGNE, Georges BEAUDOU, Mme Françoise GARNIER, MM. Michel PAILLER, Albert KUNZLI, Francis BOLUDA, David FELIX, Jacques BARRY, Sébastien FISSOT, Mme Yvette AUBISSE, MM. Claude GOURINCHAS, Mme Monique BARNY, MM. Marcel BARTOUT, Christian LATOUILLE, Bernard GLANDUS, Jean CHALARD, André SOURY, Albert DELHOUME, Mme Angélique DELAMOTTE, MM. Daniel LAVALADE, Pierre PETILLON, Daniel FAYE, Pascal AUVERT, Guillaume SARRE, Jérôme DOUADY, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Mme Marie AUFAURE, MM. Laurent BELLY, Rémi CARCAUD, membres du Comité Syndical.

# Délégués excusés ou absents :

Mme Marie Claude BEYRAND, MM. Jean Pierre SOTTE, Bernard ZBORALA, Didier VEYRIER, Marc JEANNOT, Jacques RIVET, Christian JULIEN, Christian VIGNERIE, Joseph ABSI, Michel FAUGERAS, Mmes Nathalie FRETILLE, Angélique LAPLAGNE, M. Jim TRAN, Mmes Lucienne DUBOIS, Marie Hélène PAGES RATINAUD, Mallory TORRES, Josette BOSSELUT, M. Gérard BORDE, Mme Christine HERVY, MM. Stéphane DELAUTRETTE, Bertrand LIAGRE, Mmes Laure ROBIN, Sandrine PICAT, MM. Michel SARRE, Franck LETOUX, Julien LAGEAT, Yoann RUFFEL, Aimé FAURE, Thierry GOURAUD, Franck GIETHLEN, Louis FURLAUD, Jean Paul BROUILLE, Boris NADAUD, Didier MARCELLAUD, Silvio SPANO, Manuel VERGER, Serge GERALD, Sylvain DUBEST, Gildas RACAPE, Eric PAULHAN, Philippe JARRY, membres du Comité Syndical.

## Délibération n° 05/15 :

Objet: Demande de remise gracieuse - Commune de PAGEAS.

Vu le courrier en date du 27 août 2014 de la commune de PAGEAS sollicitant le Syndicat VIENNE BRIANCE GORRE pour lui accorder une remise gracieuse sur la surconsommation enregistrée sur le branchement d'eau potable de la station d'épuration suite à une fuite sur canalisations après compteur.

Vu le rapport de la commission dégrèvement en date du 26 février 2015 qui expose les différentes données liées à ce dossier.

Monsieur le Président propose qu'une remise gracieuse d'un montant de 65,00 € soit accordée pour la part syndicale au titre de l'exercice de consommation de 2014.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accorde la remise gracieuse à la commune de PAGEAS pour la surconsommation enregistrée au branchement de la station d'épuration, soit une réduction des recettes du Syndicat d'un montant de 65,00 € pour la part syndicale au titre de l'exercice de consommation de 2014,
- Dit que ce même branchement ne pourra faire l'objet d'une demande similaire dans les cinq années à venir.

Siège social : B.P. 41 - 2, av. F. Mitterrand 87700 AIXE-SUR-VIENNE

Regu le 30/03/2015

Publić

Pour extrait conforme,
Fait à AIXE SUR VIENNE,
Le 24 mars 2015
Le Président,





L'an DEUX MILLE QUINZE

Le 24 mars à 18 heures 30.

L'assemblée générale du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE,

dûment convoquée,

s'est réunie en session ordinaire à SOLIGNAC

Salle de réunions de la station de traitement,

sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET.

#### Date de convocation :

10 mars 2015

# Délégués présents :

MM. Serge MEYER, Xavier ABBADIE, François VINCENT, Maurice LEBOUTET, Christian SANSONNET, Serge CORREIA, Jean Pierre FAYOL, Daniel MLYNSKI, Mme Claire BENARD, MM. Guy COUVIDAT, Gaston CHASSAIN, Jean Pierre MOREAU, René PARAUD, Stéphane COQ, Pascal THEILLET, Eric ELCHINGER, Daniel GUILLON, Pascal GAYOU, Jean Christophe CHANABIER, Gérard CHAMINADE, Jean Yves CACOYE, Fernand LAVIGNE, Georges BEAUDOU, Mme Françoise GARNIER, MM. Michel PAILLER, Albert KUNZLI, Francis BOLUDA, David FELIX, Jacques BARRY, Sébastien FISSOT, Mme Yvette AUBISSE, MM. Claude GOURINCHAS, Mme Monique BARNY, MM. Marcel BARTOUT, Christian LATOUILLE, Bernard GLANDUS, Jean CHALARD, André SOURY, Albert DELHOUME, Mme Angélique DELAMOTTE, MM. Daniel LAVALADE, Pierre PETILLON, Daniel FAYE, Pascal AUVERT, Guillaume SARRE, Jérôme DOUADY, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Mme Marie AUFAURE, MM. Laurent BELLY, Rémi CARCAUD, membres du Comité Syndical.

#### Délégués excusés ou absents :

Mme Marie Claude BEYRAND, MM. Jean Pierre SOTTE, Bernard ZBORALA, Didier VEYRIER, Marc JEANNOT, Jacques RIVET, Christian JULIEN, Christian VIGNERIE, Joseph ABSI, Michel FAUGERAS, Mmes Nathalie FRETILLE, Angélique LAPLAGNE, M. Jim TRAN, Mmes Lucienne DUBOIS, Marie Hélène PAGES RATINAUD, Mallory TORRES, Josette BOSSELUT, M. Gérard BORDE, Mme Christine HERVY, MM. Stéphane DELAUTRETTE, Bertrand LIAGRE, Mmes Laure ROBIN, Sandrine PICAT, MM. Michel SARRE, Franck LETOUX, Julien LAGEAT, Yoann RUFFEL, Aimé FAURE, Thierry GOURAUD, Franck GIETHLEN, Louis FURLAUD, Jean Paul BROUILLE, Boris NADAUD, Didier MARCELLAUD, Silvio SPANO, Manuel VERGER, Serge GERALD, Sylvain DUBEST, Gildas RACAPE, Eric PAULHAN, Philippe JARRY, membres du Comité Syndical.

#### Délibération n° 06/15 :

Objet: Avenant n°5 au marché de modernisation et de rénovation de l'usine de traitement de PANAZOL.

Après avoir entendu le rapport du Président sur la nécessité de la mise en place de la procédure de désamiantage et de la prolongation de la période d'observation dans le cadre des travaux de modernisation et de rénovation de l'usine de production d'eau potable de PANAZOL,

Vu le code des marchés publics,

Vu le marché relatif aux travaux de modernisation et de rénovation de l'usine de production d'eau potable de PANAZOL en date du 04/05/2012, accepté le 11/09/2012,

Vu l'avenant n°1 et l'avenant n°2 en date du 08/02/2014 visé en Préfecture le 13/02/2014,

Vu l'avenant n°3 en date du 24/06/2014 visé en Préfecture le 30/06/2014,

Vu l'avenant n°4 en date du 23/09/2014 visé en Préfecture le 10/10/2014,

Vu le décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante,

Vu l'arrêté du 8 avril 2013 relatif aux règles techniques, aux mesures de prévention et aux moyens de protection collective à mettre en œuvre par les entreprises lors d'opérations comportant un risque d'exposition à l'amiante ; Vu le décret n° 2013-594 du 5 juillet 2013 relatif aux risques d'exposition à l'amiante, certifications des entreprises ;

Slège social ; B.P. 41 - 2, av. F. Mitterand 87700 AIXE-SUR-VIENNE

## 05 AR7 PREPECTURE

087-258700103<sup>1</sup>26956324-0615-DE Recu le 3026352095<sup>5</sup>55



## Suite délibération n° 06/15 :

Objet : Avenant n°5 au marché de modernisation et de rénovation de l'usine de traitement de PANAZOL.

Vu l'arrêté du 14 août 2012 relatif aux conditions de mesurage des niveaux d'empoussièrement, aux conditions de contrôle du respect de la valeur limite d'exposition professionnelle aux fibres d'amiante et aux conditions d'accréditation des organismes procédant à ces mesurages.

Considérant que la procédure de désamiantage de l'usine existante conservée prévue dans l'offre de l'entreprise du 4 mai 2012 sur la base d'un diagnostic amiante établi en octobre 2008 doit être modifiée et adaptée à la nouvelle réglementation,

Considérant que dans le cadre de l'avenant n° 4 en date du 23 septembre 2014 qui prévoit la démolition des trois décanteurs existants, les investigations complémentaires de repérage amiante, réalisées début décembre 2014 sur ces ouvrages (n'ayant pu être investigués avant, car en service et fonctionnement) après mise en service de la nouvelle filière de traitement et arrêt de fonctionnement de la partie ancienne de l'usine, révèlent la présence d'amiante sur certains éléments à démolir,

Considérant que ces modifications, non-prévisibles au marché initial et obligatoires pour la partie conservée à réhabiliter et pour les ouvrages à démolir, entrainent une plus-value d'un montant de 35 013.94 € H.T. et une augmentation du délai de 2 mois,

Considérant qu'il est nécessaire de réaliser un avenant,

Après avoir eu lecture du projet d'avenant et en avoir débattu, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- Approuve le contenu de l'avenant n°5 au Marché de travaux de modernisation et de rénovation de l'usine de PANAZOL qui sera joint en annexe à la présente délibération
- Autorise le Président à signer l'avenant n° 5 et le charge de la mise en application de son contenu.

Pour extrait conforme,
Fait à AIXE SUR VENNE,
Le 24 mars 2015
Le Président,

Maurice LEBOUTET

AR PREFECTURE

087-258700103-20150324-0615-DE Regu le 30/03/2015 Publié le :

# DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE



# Modernisation et rénovation de l'usine de production d'eau potable de Lanaud

# AVENANT N° 5

# **PIECES**

- 1 Note explicative
- 2 Décomposition du prix global et forfaitaire
- 3 Détail estimatif

,		Siège	Social	Agence Littoral	Visa du maît	re d'ouvrage le	:	٧
	AULIQUE ON NE MEN T E ATLANTIQUE	16000 A Tel: 05. Fax: 05.	de Paris Ingoulême 45.68.51.00 45.68.49.92 eca@heca fr	25 avenue de la République 17250 Trizay  Tel: 05.46.82.23.66 Fax: 05.46.82.23.65 email: heca 17@heca.fr				1259 Augh
	rgeneral County	Indice		Libellé	Etabli par	Vérifié par	Date:	-
Affaire N°31358	opqibi	A	Р	remière diffusion	OC		12.02.2015	Clobine



087-258700103-20150324-0615-DE

Regu le 30/03/2015



## **AVENANT N°5**

Titre du marché, objet du présent avenant : Modernisation et rénovation de l'usine de production d'eau potable de Lanaud

Date du marché : 11/09/2012, notifié le 05/10/2012

Entre:

La personne morale de droit public ayant passé le marché :

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE 2 avenue François Mitterrand – BP 10 87 700 AIXE-SUR-VIENNE

Représentée par son Président, Monsieur Maurice LEBOUTET

et

# Le titulaire du marché :

Groupement STEREAU / BVL Architecture

STEREAU est le mandataire solidaire du groupement conjoint

STEREAU – Société par actions simplifiée (S.A.S.) Cité des Affaires 2 – ZI du Prat Rue du Général Weygand CP 3715 56037 VANNES CEDEX

SARL BVL Architecture 54 avenue de la révolution 87 000 LIMOGES

Représenté par Monsieur Pascal HAMON

Il est convenu ce qui suit :

# ARTICLE 1 - JUSTIFICATION DE L'AVENANT

# Désamiantage sur usine existante conservée :

Le marché prévoyait le désamiantage de l'usine existante conservée d'après un diagnostic amiante établi en octobre 2008.

La réglementation sur l'amiante a été modifiée depuis la date de remise des offres de l'entreprise (04/05/2012) :

- Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risqu es d'exposition à l'amiante
- Arrêté du 8 Avril 2013 : relatif aux règles techniques, aux mesures de prévention et aux moyens de protection collective à mettre en œuvre par les entreprises lors d'opérations comportant un risque d'exposition à l'amiante
- Décret n° 2013-594 du 5 juillet 2013 : relatif aux risques d'exposition à l'amiante, certifications des entreprises.
- Arrêté du 14 août 2012 : relatif aux conditions de mesurage des niveaux d'empoussièrement, aux conditions de contrôle du respect de la valeur limite d'exposition professionnelle aux fibres d'amiante et aux conditions d'accréditation des organismes procédant à ces mesurages.

Hydraulique Environnement Centre Atlantique Ingénieurs – Conseils

1358\_Ave5\_A

AR PREFECTURE

OH

2

La procédure de désamiantage doit être modifiée et adaptée à la nouvelle réglementation, ce qui entraîne une plus-value au marché initial.

# Désamiantage sur la démolition des ouvrages non conservés :

Le rapport de repérage Amiante, joint au DCE et annexé au marché ne relève aucun matériau en amiante sur les décanteurs à démolir.

L'entreprise n'a donc pas incluse cette prestation dans son offre.

Les ouvrages n'ont pu être investigués lors de l'étude diagnostique avant travaux d'Immodiag (ouvrages pleins et en fonctionnement).

Les ouvrages étant vides et hors service, un diagnostic amiante avant travaux a été réalisé et a montré la présence d'amiante sur certains éléments à démolir.

# **ARTICLE 2 - DELAI**

Le délai prévu au marché est augmenté de 2 mois sur les travaux de la phase n° 2 pour le désamiantage : 1 mois d'instruction du plan de retrait amiante par travaux.

La période d'observation nécessite 2 mois de délais supplémentaires pour réaliser, sur une période stabilisée, les essais préalables à la réception partielle de cette phase.

Les nouveaux délais du marché sont les suivants :

		struction de la de traitement	Phase 2 : Rénovation de l'usin- actuelle		
Période de préparation des travaux :	4	Mois	1	Mois	
Délai total de construction :	14,5	Mois	11	Mois	
Période de mise en service :	2	Mois	1	Mois	
Période d'observation :	5	Mois	3	Mois	
Délai partiel :	25,5	Mois	16	Mois	

Les délais de la période de mise en service et de la période d'observation de la phase 2 ne sont plus des délais minimum imposés, mais des délais maximum. Ils pourront être réduits en fonction de la validation de chaque période.

Hydraulique Environnement Centre Atlantique Ingénieurs – Conseils

AR PREFECTURE



PH

# ARTICLE 3 - MONTANT DE L'AVENANT

# Montant de l'avenant :

	Montant du marché	Montant de l'avenant	% par rapport au
	initial	n°5	marché initial
Montant € H.T	6 643 000.00	35 013.94	0.53%

# Montant de tous les avenants et nouveau montant du marché :

	Montant € H.T
Montant du marché initial	6 643 000.00
Montant de l'avenant n°l	0.00
Montant de l'avenant nº2	185 309.10
Montant de l'avenant n'3	-17 993.17
Montant de l'avenant n°4	452 000.00
Montant de l'avenant n°5	35 013.94
Montant total des avenants	654 329.87
% par rapport au marché initial	9.85%
Nouveau montant	7 297 329.87

# ARTICLE 4 - REPARTITION DU MONTANT

La répartition entre les membres du groupement et entre les phases, après avenant n°4 est la suivante :

Entreprises	Phase1 : Construction de la nouvelle unité de traitement	Phase 2 : Rénovation de l'usine actuelle	Total H.T.
Co-traitant 1 STEREAU	5 424 253.97 €	1 818 911,96 €	7 243 165.93 €
Co-traitant 2 BVL	19 150.00 €	0.00 €	19 150.00 €

Pour l'avenant n° 5, la nouvelle répartition entre les membres du groupement et entre les phases est la suivante :

Entreprises	Phase1 : Construction de la nouvelle unité de traitement	Phase 2 : Rénovation de l'usine actuelle	Total H.T.
Co-traitant 1 STEREAU	5 424 253.97 €	1 853 925.90 €	7 278 179.87 €
Co-traitant 2 BVL	19 150.00 €	0.00 €	19 150.00 €

Hydraulique Environnement Centre Atlantique Ingénieurs – Conseils

AR PREFECTURE

087-258700103-20150324-0615-DE

Regu le 30/03/2015

1358 Aves A



Tell 05 55 70 55

# **ARTICLE 5 - VARIATION DANS LES PRIX**

Sans objet.

# **ARTICLE 6 - VALIDITE DE L'AVENANT**

Toutes les clauses du marché initial, et le cas échéant, des précèdents avenants éventuels, restent en vigueur en ce qu'elles n'ont de contraire avec le présent avenant.

A VANNES, le

L'Entrepreneur

Cité des Afraires 21- 21 du Prat Rue du Géségo Weygand C.P. 3715 - 5677 VAIGES Comm. T. 62 97 63 37 X - Fe. 10 97 68 89 11 A AIXE SUR VIENNE, 10 27 03 2015

Le Représentant du Maître d'ouvrage,

S.I.A.E.P V.B.G Le Président

Maurice LEBOUTET

Hydraulique Environnement Centre Atlantique Ingénieurs – Conseils

AR PREFECTURE

087-258700103-20150324-0615-DE Regu le 30/03/2015 PH

# DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE



# Modernisation et rénovation de l'usine de production d'eau potable de Lanaud

2 - Décomposition du prix global et forfaitaire



# Siège Social

23 rue de Paris 16000 Angoulême

Tel 05.45.68.51.00 - Fax 05.45.68.49.92 email heca@heca.fr

# Agence Littoral

25 avenue de la République 17250 Trizay

Tel : 05.46.82.23.66 - Fax : 05.46.82.23.65

email : heca.17@heca.fr



AR PREFECTURE

087-258700103-20150324-0615-DE Regu le 30/03/2015 H

Modernisation et rénovation de l'usine DPGF

SIAEP Vienne Briance Gorre Usine de production d'eau potable de Lanaud

# Traitement Ultra-violets - Déshydratation des boues

		ACAPANA	Prix total	génie civil	Prix total équipements		Prix total
	Poste		Première phase	Seconde phase	Première phase	Secondo phase	Phi total
949		Nouveau b	åtiment traitement d	e l'eau			
1	Nouvel	lle installation de CO2					
_	1	Démontage de l'Installation existante			38 951.00		38 951.00
	2	Dalle béton extérieure	28 471.00				28 471.00
	3	Vaporisateur de Co2 liquide, équipement de détente, skid de dosage			39 049 00		39 049,00
	4	Circuit dinjection			7 126.00		7 126.00
	- 5	Autres (à préciser par l'Entreprise)					
2	Pompa	ge d'exhaure					
	1	Pompes			29 775.00	3	29 775.00
-	2	Canalisations inox			53 008.00		53 008.00
-	3	Robinetterie (vannés, dapets, joints de démontage)	10	2	11.226.00		11 226.00
3	Degrillage						
-	1	Dégrilleur mécanique			24 112,00	7	24 112:00
-	2	Compacteur de déchets et poubelle			14 838.00		14 838.00
	3	Grille de secours			781.00		781.00
	4	Varnes murales d'isolement			1 367.00		1.367.00
4	4	onation			11000		
_	1	Conduité d'air ozonée					
	2	Diffuseurs en fond de bache					
_	3	Adaptation de l'ozoneur existent					
	4	Adaptation du conditionnement d'air existent					
_	- 5	Déplacement ou remplacement du destructeur d'ozone			10000		
	6	Autres (à préciser par l'Entreprise) - Pré Oxydation			7 224 00		7 224.00
5	Pré-rer	minéralisation					
	1	Poreux d'injection du CC2			586,00		598.00
	2	Autres (à préciser par l'Entreprise)					
6	Clarific	cation 1er étage					
	1	Vannes murales			8 981 00		8 981.00
	2	Agitateurs	100		33,777.00		33 777.00
	3	Bioos lameitaires			42 270.00		42 270.00
	4	Goulattes de reprise			29 189.00		29 189.00

Hydraulique Environnement Centre Atlantique Ingénieurs Conseils 15000 Angoulème

DPSF\_Aveb

Page 1

AR PREFECTURE

087-258700103-20150324-0615-DE

Regu le 30/03/2015

Modernisation et rénovation de l'usine DPGF

Prix total génie civil Prix total équipements Prix total Seconde phase Première phase Seconde phase Première phase Dispositif de reprise des boues
 Autres (à préciser par l'Entreprise) - Tuyauterie 115 389.00 115 389.00 20 696.00 20 596.00 7 Inter-oxydation 10 153.00 10 153,00 Inter-reminéralisation 8 9.469.00 9 469 00 9 Clarification 2 ème étage avec CAP Vannes murales 9 762 00 9 762.00 Agitateurs Blocs lamellaires 44 125 00 44 125 00 42.270.00 42 270.00 Gaulottes de reprise 29 189 00 29 189 00 Dispositif de reprise des boues 139 794.00 139 794 00 Autres (à préciser par l'Entreprise) - Tuyautene 19 720.00 19 720.00 10 Autres postes de traitement (à préciser par l'Entreprise) Réactifs liquides 11 Adaptation du dispositif de stockage, dosage et distribution du réactif existant n°t (Nom à préciser) Adaptation du dispositif de stockage, dosage et distribution du résctif existant 20 305.00 20 305.00 n2 (Nom e préciser) Adaptation du dispositif de stockage, dosage et distribution du réactif existent 3 n'3 (Nom à préciser) Dispositif de stockage, dosage et distribution du réactif n'1 (Nom à préciser) -43 832 00 43 832 00 Dispositif de stockage, dosage et distribution du réactif nº2 (Nom à préciser) -5 16 791 00 16 791 00 Soude Disposité de stockage, dosage et distribution du réactif n'3 (Nom à préciser) 8 Autres réactifs (à préciser par l'Entreprise) B Dispositif de sécurité (douche, signalétique) 1 269.00 1 269 00 12 Réactifs solides (pulvérulents, granulés) Adaptation ou remplacement de la préparation de lait de chaux existante, et 24 503 00 24 503 00 conduites de distribution Adaptation de la préparation de CAP existante et conduites de distribution Dispositif de stockage, préparation, dosage et distribution du réactif 1 (Nom à 3 905.00 3 905 00 3 29 482 00 29 482 00 préciser) Dispositif de stockage, préparation, dosage et distribution du réactif 2 (Nom à 4 45 295.00 45 296.00 préciser) Dispositif de stockage, préparation, dosage et distribution du réactif 3 (Nom à 5 préciser)

Hydraulique Environnement Centre Atlantique Ingénieurs Consells 16000 Angoulème

Autres réactifs (à préciser par l'Entreprise)

DEGF\_AveS



Modernisation et rénovation de l'usine DPGF

	Poste		Prix total	Prix total génie civil		Prix total équipements	
			Première phase	Seconde phase	Première phase	Seconde phase	Prix total
	7	Dispositif de sécurité			2 441.00		2 441.00
13	Manute	ntion			7 810 00		7.810.00
14	Serrure	rie - Métallerie			56 620.00		56 620 00
15	Chauffa	ge, ventilation, deshumidification locaux traitement de l'eau					
- 10	1	Chauffage			82 100.00		82 100 00
	2	Ventilation.			2 245.00		2 245.00
	3	Deshum dification			41 391.00		41 391.00
16	Raccord	dements électriques					
200	1	Raccordement des cables électriques sur les équipements			5 467.00		5 467 00
	2	Cables et chemins de cable			82 588.00		82 588.00
- 33	3	Cables et fourreaux enterrés	2		3 905.00	13	3 905 00
17	Equiper	ments électriques					
	1	Armoire électrique - Nouveau bâtiment			87 078 00		87 078.00
	2	Coffrets de commande locale	1		5 955 00		5 965.00
- 8	3	Electricité Bâtiment (Pc. Eclairage)			22 160.00		22 160.00
	4	Automate et programmation			51 154.00		51 164.00
Ave3	4 bis	Remplacement automate.			7 084 53		7 084 53
	5	Instrumentation File eau			133 644.00		133 644 00
Ave3	5 bis	Suppressions analyseur de pesticides			-60 000.00		-60 000.00
Ave3	5 ter	Matériel de mesure en secours			13.657.75		13 657.75
Ave3	5 quater	Pièces de rechange		( )	-13 657.75		-13 657.75
Ave3	6	Suppression du second GE		3	-75 266.00		-75 266.00
18	Conduit	es de liaison entre ouvrages File eau					
	1	Conduite d'arrivée des eaux brutes			14 546.00		14 545.00
- 3	2	Conduite de recirculation ou d'extraction des boues		8	23 722 00		23 722.00
	3	Trop-plein, vidange d'ouvrages			29 677:00		29 677.00
	4	Autres (á préciser par l'Entreprise)			17 181,00		17 181,00
Ave3	- 5	Réseaux enterrés vers logement fonction			20 001.60		20 001.60
Ave3	- 6	Renouvellement de la conduite EP vers la Vienne	- 2		46 262 10		46 262,10
19	Filtres à	sable supplémentaires et bache eau flitrée					WANTED TO
5	1 0	Système de régulation des filtres		3	1 660.00		1 660.00
	2	Vannes murales			3 807.00		3 807.00
	3	Vannes sortie filtres			8 884.00		8 884.00
	4	Réseau d'air comprimé pour vannes prieumatiques			3 514 00		3 514 00
	5	Conduites sortie filtres			24 991.00		24 991.00

Hydraulique Environnement Centre Atlantique Ingénieurs Conseils 16000 Angoulème

DPGF\_Ave5

Page 3

AR PREFECTURE

087-258700103-20150324-0615-DE

Regu le 30/03/2015

Modernisation et rénovation de l'usine DPGF

		B	Prix total	génie civil	Prix total équipements		Prix total
	Poste		Première phase	Seconde phase	Première phase	Seconde phase	
	6	Collecteurs d'aspiration et de refoulement pompes de lavage			19 134.00		19 134.00
	7	Collecteurs d'air de lavage			22 052.00		22 062.00
	8	Plancher crépiné, lame déversante	22 123.00		7.810.00		29 933 00
	9	Matériau fibrant		9	12 691.00		12 691.00
	10	Génie-civil des filtres	27 115.00				27 115 00
	11	Génie-civil de la báche eau filtrée	33.894.00			8	33 894.00
	.12	Autres (á préciser par l'Entreprise)					
20	Génie-c	ivil du bâtiment					
	1	Terrassement	54 231.00				54 231.00
	2	Fondations spéciales	83 860.00				83 880 00
	3	Rader	74 647 00				74 647.00
	4	Voile	335 724.00			5	338 724 00
	-5	Dalles et passerelles	94 715 00				94 715.00
	-6	Poteaux, poutres	45 958.00			8	45 958 00
	7	Etanchéité toiture	50 856 00				50 856.00
-8	8	Peintures, enduts	19 550 00				19 550,00
	9	Bardage	20 191 00				20 191.00
Ave2	9 bis	Bardage composite sur ame aluminium.	69 529 55				69 529.55
Ave3	9 ter	Protection sous face bardage	4 465.11			Ü=	4 465.11
	10	Menuiseries	21 150:00				21 150.00
Ave3	10 bis	Fenetres supplémentaires	10 374.55	8		\$	10 374.56
	11	Plomberie					
- 6	12	Carrelage, faience		-			
	13	Faux plafond, doublage, isolation					
1	Sous to	tal nouveau batiment traitement de l'eau	997 854.22		1 680 529 23		2 678 383.45

Hydraulique Environnement Centre Atlantique Ingénieurs Conseils 16000 Angoulème

DESE\_Ave5





Modernisation et rénovation de l'usine DPGF

Prix total génie civil Prix total équipements Prix total Poste Première phase Seconde phase Première phase Seconda phase Réaménagement filière eau existante 21 Démontage et évacuation des équipements non conservés 27 139.00 27 139.00 13 165 34 13 165 34 Ave5 Désamiantage usine conservée Désamiantage ouvrages démois Ave5 22 Aménagement des filtres à sable ouverts Démontage des équipements 4 588.00 4 588.00 Système de régulation des filtres 9 677.00 3 222.00 12 899.00 Traversées de paroi Vannes murales Vannes sortie filtres 18 646 00 18 646.00 Réseau d'air comprimé pour vannes pneumatiques 3 514.00 3 514 00 Conduites sortie filtres 113 338.00 113 338 00 Collecteurs d'aspiration et de refoulement pompes de lavage 35 729.00 35 729.00 Pompes de lavage 10 738 00 10 738 00 10 Collecteurs d'air de lavage 35 241:00 35 241 00 Surpresseurs d'air de lavage 17.865.00 17 865 00 9 417.21 Ave3 12 Caillebotis sur caniveaux 9.417.21 23 Pompage de reprise intermédiaire 10 738 00 10 738 00 Pompes Canalisations inox. 48 811 00 48 811 00 3 Robinetterie (vannes, clapets, joints de démontage) 6 150.00 6 150 00 141 844.00 141 844.00 24 24 bis Changement du réacteur UV Trojan 19 649 72 19 649 72 Prise d'eau brute de secours - Pompage de secours 41 001 00 41 001.00 Suppression Aménagement des décanteurs existants 100 m3/h Suppression Aménagement du décanteur existant 400 m3/h 27 Construction nouvelle bache au sol de 2 000 m3 36 617 53 38 617.53 Installation et repli du chantier, études 121 758 40 121 755 40 Terrassement et démolition 3 Génie-civil 4 Divers 405 780 35 405 780 38 683.00 23 422.71 24 105.71 Manutention 1 269 00 1 269 00

Hydraulique Environnement Centre Atlantique Ingénieurs Conseils 16000 Angouléme

DPGF\_Ave5



Modernisation et rénovation de l'usine DPGF

		Donto	Prix total	Prix total génie civil		Prix total équipements	
	Poste		Premiére phase	Seconde phase	Première phase	Seconde phase	Prix total
30	Serrur	erie - Métallerie					
31	Chauff	age, ventilation locaux tertiaires	3				
	1	Chauffage			1 269 00		1 269.00
	2	Ventiation			16.889.00		16 889 00
	3	Deshumidification			5 857 00		5 857.00
32	Chauff	age, ventilation, deshumidification locaux traitement de l'eau			3		
_	1	Chauffage					
	2	Ventilation	8				
	3	Deshumidification					
33	Raccor	rdements électriques			3		
	1	Raccordement des cables électriques sur les équipements				96 CO	98 00
	2	Cables et chemins de cable				3 222.00	3 222.00
	3	Cables et fourreaux enterrés				976.00	976.00
34	Equipements électriques						
	1	Adaptation des armoires électriques existantes au nouveau process			12 885.00		12 886.00
	2	Coffrets de commande locale					730,1000,000
	3	Electricité Bâtiment (Pc. Eclairage,)			13 472.00		13 472.00
	4	Automate et programmation			2 245.00		2 245.00
- 3	5	Instrumentation File eau		(		97 521.00	97 621.00
35	Superv	rision, télégestion					
	1	Adaptation Télégestion / supervision existante			3 612.00		3 612.00
	2	Equipements informatiques supplémentaires			3 710.00		3 710 00
	3	Logicie's et programmation			13.667.00		13 667.00
	4	Autres (á préciser par l'Entreprise)					
36	Condui	ites de liaison entre ouvrages File eau		·			
	1	Conduite de refoulement vers stockages, conduites inter-réservoirs				57 890.00	57 890.00
	2	Conduite d'aspiration des pompes de reprise				84 150.00	84 150.00
	3	Autres (á préciser par l'Entreprise)					
37	Rénova	ation et agrandissement des batiments tertiaires	1				
	1	Plancher	13 558.00	4			13 558.00
	2	Murs	13 558.00				13 558 00
	3	Dalles	6 779.00	ik .			6 779 00
	4	Poteaux, poutres		678.00			578.00
	- 5	Etanchéité toiture		16 676.00			16.676.00

Hydraulique Environnement Centre Atlantique Impérieurs Conseils 16000 Angoulème

DPGF\_Ave5

Page 6



087-258700103-20150324-0615-DE Regu le 30/03/2015



Modernisation et rénovation de l'usine DPGF

		Dt-	Prix total	Prix total génie civil		Prix total équipements	
	Poste		Première phase	Seconde phase	Première phase	Seconde phase	Prix total
	6	Peintures, enduits		12 797.00			12 797.00
	7	Bardage	Ü =	4 745.00			4 745 00
ve2	7 bis	Bardage composite sur ame aluminium		46 250,00			46 250.00
1014	8	Menuisenes	ß	20.391.00		8	20 391.00
	9	Plomberie					
	10	Carrelage, faience		23 600.00			23 600.00
	11	Faux plafond, doublage, isolation		31 004.00			31 004.00
	12	Auli'es (á préciser par l'Entreprise) - Mobilier de bureau - Pédagogie		3		18 646.00	18 646.00
38	Rénova	tion du bâtiment hors batiment tertiaire, local pompage et local transfo				6-3-3-3-3-3-3-3-3-3-3-3-3-3-3-3-3-3-3-3	700000000
	1	Rénovation du génie-civil des bâches eau filtrée		40 512 00			40.512.00
	2	Rénovation du génie-civil du local fitres ouverts et galerie des fitres		6 779 00			6 779 00
	3	Rénovation du génie-civil du local réactifs et local chaufferie		678.00			578.00
	- 4	Rénovation du génie-civil du local filtres fermés		6.779.00			6 779 00
	5	Rénovation du génie-civil du local chloration		678.00			678.00
	6	Rénovation du génie-civil du local atelier		678.00			678.00
	7	Etanchéilé toiture terrasse		71 720.00			71 720 00
- 14	8	Peintures, enduits		77 863 00		8	77 863.00
	9	Bardage		4 745.00		8	4 745 00
- 8	10	Menuiseries		120 718 00			120 718:00
	-11	Isolation		76 193.00		8 4	76 193.00
	12	Autres (á préciser par l'Entreprise)					
	Sous to	tal réaménagement filière eau existante	43 572.00	1 188 074 94	518 982.72	366 810.21	2 115 439.87

Hydraulique Environnement Centre Atlantique Ingénieurs Conseils 16000 Angouléme

DPGF\_Ave6



Modernisation et rénovation de l'usine DPGF

			Prix total	génie civil	Prix total équipements		Prix total
		Poste	Première phase	Seconde phase	Premiére phase	Seconde phase	Prix total
	827		Filière boues				
39	Adaptation de la bâche eau fraitée en bâche eau sale ou construction d'une nouvelle bache						
	1	Rénovation et adaptation du génie-civil, ou nouveau génie-civil	5.811.00				5 811.00
	2	Chambre à vannes	968.00			100,000,000,000	968.00
	3	Pompes				3 124.00	3 124.00
	4	Canalisations inox et robinetterie				15 034,00	15 034.00
	. 5	Dispositif de brassage				3 710.00	3 710.00
	6	Autres (à préciser par l'Entreprise)					
40	Epaiss	isseur hersé ou flottateur	116 126 00		52 227.00		168 353,00
lve3	1	Suppression du prélèbeur échantillon en sortie de l'épaississeur			-3 132.00		-3 132.00
41	Stocka	ge des boues épaissies / flottées					
	1	Gérie civil	19 451.00				19 451.00
	2	Pompes			28 310.00		28 310.00
	3	Canalisations inox et robinetterie			2 831.00		2 831.00
- 10	4	Dispositif de brassage					
	5	Autres (à préciser par l'Entreprise)					
42	Bache	d'homogénéisation des boues					
	1	Gérie-civi	27 115.00				27 115.00
- 3	2	Pompes			1 464.00		1 464.00
	3	Canalisations inox et robinetterie			6 053 00		8 053.00
	4	Dispositif de brassage					
	5	Autres (à préciser par l'Entreprise)					
43	Réactif	s liquides	9				
	1	Dispositif de stockage, dosage et distribution du réactif 1 (Nom à préciser)			21 184.00		21 184 00
- 8	2	Dispositif de stockage, dosage et distribution du réactif 2 (Nom à préciser)		9			
	3	Dispositif de stockage, dosage et distribution du réactif 3 (Nom à préciser)					
- 0	4	Autres réactifs (à préciser par l'Entreprise)			48 908.00		48 906 00
	5	Dispositif de sécurité (douche, signalétique)			1 660.00		1 660.00
44							
	1	Nouvelle unité de deshydratation			354 073.00		354 073.00
	2	Pompes d'alimentation			1 464.00		1.464.00
	3	Transfert des boues deshydratées			17 474.00		17 474.00
	4	Autres (à préciser par l'Entreprise)	7/				

Hydraulique Environnement Centre Atlantique Ingérieurs Conseils 18000 Angoulème

DPGF Aws5

Page 8

AR PREFECTURE

087-258700103-20150324-0615-DE

Regu le 30/03/2015



Modernisation et rénovation de l'usine DPGF

			Prix total	Prix total génie civil		Prix total équipements	
		Poste	Première phase	Seconde phase	Promière phase	Seconde phase	Prix total
45	Chaula	ge			28 798.00		28 798.00
46	Stocka	ge des boues					
	1	Dispositif d'alimentation et de répartition des boues en benne			28 017.00		28 017 00
- 3	2	Bennes de stockage			37 487 00		37 487 00
	3	Autres (à préciser par l'Entreprise)					
47	Autres	postes de traitement (à préciser par l'Entreprise)					
48	Poste t	outes eaux					
49	Condui	ites de liaison entre ouvrages					
	110	Conduites d'amenée des eaux sales dans la bache eau sale			9 274.00		9 274.00
	2	Conduite de refoulement vers épaississeur			22 646.00		22 648.00
	3	Lisison épaississeur - déshydratation			976.00		976.00
	4	Conduite de rejet dans la Vienne avec enrochement					
	5	Autres (à préciser par l'Entreprise)					
50	Génie-c	civil du bătiment					
	1	Terrassement	2 712.00				2 712.00
	2	Fondations spéciales	27 115.00				27 115,00
	3	Radier	38 335.00				38 335.00
	4	Volle	87 717.00	y	- 3		87.717.00
	5	Dalles et passerelles	16 289.00				16 269.00
	- 6	Poteaux, poutres	3 037.00	ß .			3 037.00
	7	Etanchéité foilure	5 877.00				5 877.00
	- 8	Peintures enduits	9 490 00				9 490 00
	9	Bardage		1			
Ave2	9 bis	Bardage composite sur ame aluminium	69 529 55				69 529.55
	10	Menuseries	6 101 00				6 101 00
	11	Plamberie			3		
	12	Carrelage faience		k			
	13	Faux plafend, doublage, isolation	11 635 00				11 836.00
	14	Autres (á préciser par l'Entreprise)		§			
51	Manute	ntion				5 857 00	5 857.00
52	Serrure	rie - Métallerie			31 434.00		31 434.00
53	Chauffa	ge, ventilation, deshumidification					
- 3	1	Chauffage			488.00		488.00
	2	Ventilation			488.00		488.00

Hydraulique Erwironnement Centre Atlantique Ingénieurs Conseils 16300 Angoulème

DPGF\_Awd



Modernisation et rénovation de l'usine DPGF

	Poste		Prix total	Prix total génie civil		Prix total équipements	
			Première phase	Seconde phase	Première phase	Seconde phase	Prix total
	3	Deshumidification					
54	Racco	rdements électriques				19	
	1	Raccordement des cables électriques sur les équipements			976.00		976.00
	2	Cables et chemins de cable			10.738.00		10 738 00
	3	Cables el fourreaux enterrés			1 171.00		1 171.00
55	Equipements électriques				200700000000000000000000000000000000000		
	4	Armoire électrique traitement des boues			18 548.00	9	18 548,00
	2	Coffrets de commande locale	16		976.00		976.00
	3	Electricité Bâtiment (Pc, Edairage)			2 636 00		2 638,00
	4	Automate et programmation			2 636 00		2 536.00
	5	Instrumentation			25 772 00	2	25 772,00
	Sous to	otal fillère boues	447 489.55		755 579.00	27 725,00	1 230 793.55

Hydraulique Environnement Centre Atlantique Ingénieurs Consells 16000 Angoulème

DPGF, Ave5





Modernisation et rénovation de l'usine DPGF

	Poste		Prix total génie civil		Prix total équipements		Prix total
			Première phase	Seconde phase	Première phase	Seconda phase	Prix tota
	200	Pos	stes généraux				
56	Fosse	toutes eaux et épandage			14 057 00		14 057.00
57	Pont b	ascule	22 099.00		22 843 00		44 942 00
58	Air et e	eau de service			7 712 00		7 712.00
59	Electri	cité - Moyenne tension					
	1	Transformateur supplémentaire		Ť			
	2	Adaptation de l'installation existante				9.274.00	9 274.00
	3	Autres (à préciser par l'Entreprise)					
60	Electri	cité - Basse tension					
	1	Groupe électrogène supplémentaire				75 266.00	75 266 00
	2	Protection anti-foudre			9	781.00	781.00
	3	Communication inter-automate et supervision par fibre optique				3 905 00	3 905.00
	4	Eclarage extérieur				6.443.00	6 443.00
	5	Détection et protection incendie				6 443 00	6 443 00
	- 5	Surveillance et sécurité anti-effraction				5 857.00	5 857.00
	7	Autres (å préciser par l'Entreprise)				8 200 00	8.200.00
61	Engazo	onnement, aménagement paysager	18 416.00				18 416.00
62	Voirie et réseaux divers						
	1	Cheminement piéton					
	2	Bordures	15 930 00				15 930.00
	3	Voirie lourde	170 691 00				170 691.00
	A	Caniveaux extérieurs	7 457.00		i		7 457 00
	5	Réseau pluvial	11 283.00		3		11 283 00
	6	Autres (à préciser par l'Entreprise)	13 829 00	3	9.		13 829.00
63	Nouvel	lle clôture et portails	22 257.00				22 257:00
64	Assura	inces			46 492 50	15 497.50	61 990.00
65	Etude o	des ouvrages					
	1	Etude de projet : note de calcul, plans d'ensemble		B 3	44 515 00		44 515 00
	2	Etudes architecturales, dépôt du permis de construire et suivi de l'instruction			16 000.00		16 000 00
4ve3	2 bis	Etudes architecturales modification battment		8	3 150,00		3 150.00
	3	Etudes d'exécution : plans guide, spécification, plans béton	61 377.00		81 612 00		142 989.00
66	Installa	ation de chantier, implantation		4			

Hydraulique Environnement Centre Atlantique Ingénieurs Conseils 16000 Angoulème

DPGF\_Avet

Page 11



087-258700103-20150324-0615-DE Regu le 30/03/2015



Modernisation et rénovation de l'usine DPGF

	5.4		Prix total	génie civil	Prix total éc	Prix total	
	Poste		Première phase	Seconde phase	Première phase	Seconde phase	FIIX total
Aménagement des accès au chantier		4 087 25	1 356 76			5 423.00	
	2	Installation et repli du chantier	132 187.50	44 062.50		2 245 00	178 495.00
	3	Frais afférents au chantier (eau, énergie, téléphone, clôture)	12 201.75	4 057.25		-50000000000000000000000000000000000000	16,269,00
	4	Frais de contrôle (bétons, étanchéité, installa, électriques)	5 084 25	1 694 75	1 464 00		8 243.00
	5	Sujétions pour continuité de service					interview.
	6	Entretien des voiries d'accès au chantior	2 034 00	678 00			2 712.00
	7	Remise en état du site	5 592 75	1 884.25			7 457.00
	8	Autres (å préciser par l'Entreprise)					
67	Sulvi d	le chantier, OPC			105 065 25	35 021.75	140 087.00
68	Mise en route, formation						F
	1	Opérations de mise en service		6	54 105 50	18 035.50	72 142.00
	2	Formation du personnel			3 587.25	1 195.75	4 783.00
	3	Etablissement du dossier de recolement provisoire			1 098.00	366 00	1 464.00
	4	Contrôles et essais			24 454 50	8 151.50	32 506.00
69	Période d'observation						
	1	Prestations pendant la période d'observation			43 913 25	14 637.75	58 551.00
	2	Contrôles et essais		9	24 454 50	8 151.50	32 608.00
	3	Etablissement du dossier de recolement définitif			366,00	122 00	488.00
	Sous t	otal postes généraux	604 506.50	53 722 50	494 890.75	219 593.25	1 272 713.00
	Total	Travaux H.T.	1 993 422 27	1 239 797 44	3 449 981 70	614 128 46	7 297 329.8

Hydraulique Environnement Centre Atlantique Ingénieurs Conseils 16000 Angoulème

DPGF\_Ave5



# DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE



# Modernisation et rénovation de l'usine de production d'eau potable de Lanaud

# 3 - Annexes

Détails estimatifs



# Siège Social

23 rue de Paris 16000 Angoulême

Tel: 05.45.68.51.00 - Fax: 05.45.68.49.92 email: hecs@hecs.tr

# Agence Littoral

25 avenue de la République 17250 Trizay

Tel: 05.46.82.23.65 - Fax: 05.46.82.23.65 email: heca 17@heca.fr



AR PREFECTURE

087-258700103-20150324-0615-DE Regu le 30/03/2015





Art.	Intitulé	U	Qté	P.U. HT	TOTAL H.T.
		10000	4.00	12 507 86	40 507 9
	Moins value prevue au marché	ens	-1,00	12 597,86	-12 597,86
	Travaux en PV selon détail ci-dessous				25 763.20
	Travaux preparatoire comprenant :				
	Elaboration plan de retrait et validation selon decret 2012-369	F	1,00	696.00	696.00
	Mise en place d'une unite de décontamination	F	1,00	3 480.00	3 480.00
	Dépose des conduits galerie des filtres comprenant :				
	Confinement raproché	u	6.00	382.80,00	2 296.80,00
	Dépose et conditionnement	ml	16,00	174,00	2 784,00
	Carottage horizontale et verticale	U	6,00	580,00	3 480,00
	Dépose des éléments exterieurs				
	Conduits EP compris carottage horizontal et conditionnement	ml	13,00	348.00	4 524,00
	Mites en fibro ciment amiantées	u	2,00	139,20	278,40
	Gestions des déchets comprenant :				
	Evacuation et mise en ISDD des EPI et du confinement	ens	1,00	1 392,00	1 392,00
- 5	Evacuation et mise en ISDND des conduits en amiante ciment	ens	1,00	812,00	812,00
	Rapports :				
	Rapport visuel selon art R4412-139 du code du travail	u	2,00	116,00	232,00
	Rapport final sur deroulement des travaux selon art R4412-139 du code du travail	u	1,00	278,40	278,40
	Analyse selon NF ISO16 000-7 et son gide d'application GA X46-033				
	Stratégie déchantillonnage	Forf	1,00	1 394.00	1 394,00
	META point 0	U	1,00	754,00	754,00
	META environnementale sur zone chantier (1 par semaine)	u	1,00	754,00	754,00
	META sur opérateur pour contrôle respect de la VLEP	u	1,00	754,00	754.00
	Analyse sur rejet d'eau MEST (1 par semaine)	u	1,00	232,00	232.00
	META de restitution	u	2,00	812,00	1 624,80
				*********	48.488.5
				TOTAL HT	13 165.34 2 633.07
- 5		+ +		TOTAL TTC	15 798.41





# USINE D'EAU POTABLE DE LANAUD

# Devis nº16

# **DESAMIANTAGE - AVANT DEMOLITION**

irt.	Intitulé	U	Qté	P.U. HT	TOTAL H.T.
	Travaux preparatoire				
	Elaboration plan de retrait et validation selon decret 2012-369	F	1,00	696,00	696,0
	Mise en place d'une unite de décontamination	F	1,00	3 480,00	3 480,0
	Désamiantage				
_	Confinement raproché	u	2,00	382.80	765,6
-	Dépose de plaque en fibro amiantées, conditionnement des déchets	u	1,00	1 496,40	1 496,4
	Dépose des clarinettes, conditionnement des déchets	u	11,00	400,20	4 402,2
	Dépose de conduit en fibro ciments, conditionnement des déchets	u	14,00	174,00	2 436,00
	Dépose de conduit de vidange en fibro ciment, conditionnement des déchets	u	2,00	174.00	348,00
	Gestions des déchets				
-	Evacuation et mise en ISDD des EPI et du confinement	ens	1,00	1 392,00	1 392,00
	Evacuation et mise en ISDND des conduits en amiante ciment	ens	1,00	812,00	812,0
	Rapports:				
	Rapport visuel selon art R4412-139 du code du travail	u	2,00	116,00	232,0
	Rapport final sur deroulement des travaux selon art R4412-139 du code du travail	u	1,00	278,40	278,4
	Analyse selon NF ISO16 000-7 et son gide d'application GA X46-033				
	Stratégie déchantillonnage	Forf	1,00	1 392,00	1 392,00
	META point 0	U	1,00	754,00	754,00
	META environnementale sur zone chantier (1 par semaine)	u	1,00	754,00	754,00
_	META sur opérateur pour contrôle respect de la VLEP	u	1,00	754,00	754,00
	Analyse sur rejet d'eau MEST (1 par semaine)	u	1,00	232,00	232,00
	META de restitution	u	2,00	812,00	1 624,0
				TOTAL HT	21 848,6
				T.V.A. 20.00%	4 369,7
				TOTAL TTC	26 218,3



087-258700103-20150324-0615-DE Regu le 30/03/2015 1/1PH



L'an DEUX MILLE QUINZE
Le 24 mars à 18 heures 30.
L'assemblée générale du Syndicat Intercommunal d'Alimentation
en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE,
dûment convoquée,
s'est réunie en session ordinaire à SOLIGNAC
Salle de réunions de la station de traitement,
sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET.

# Date de convocation :

10 mars 2015

#### Délégués présents :

MM. Serge MEYER, Xavier ABBADIE, François VINCENT, Maurice LEBOUTET, Christian SANSONNET, Serge CORREIA, Jean Pierre FAYOL, Daniel MLYNSKI, Mme Claire BENARD, MM. Guy COUVIDAT, Gaston CHASSAIN, Jean Pierre MOREAU, René PARAUD, Stéphane COQ, Pascal THEILLET, Eric ELCHINGER, Daniel GUILLON, Pascal GAYOU, Jean Christophe CHANABIER, Gérard CHAMINADE, Jean Yves CACOYE, Fernand LAVIGNE, Georges BEAUDOU, Mme Françoise GARNIER, MM. Michel PAILLER, Albert KUNZLI, Francis BOLUDA, David FELIX, Jacques BARRY, Sébastien FISSOT, Mme Yvette AUBISSE, MM. Claude GOURINCHAS, Mme Monique BARNY, MM. Marcel BARTOUT, Christian LATOUILLE, Bernard GLANDUS, Jean CHALARD, André SOURY, Albert DELHOUME, Mme Angélique DELAMOTTE, MM. Daniel LAVALADE, Pierre PETILLON, Daniel FAYE, Pascal AUVERT, Guillaume SARRE, Jérôme DOUADY, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Mme Marie AUFAURE, MM. Laurent BELLY, Rémi CARCAUD, membres du Comité Syndical.

# Délégués excusés ou absents :

Mme Marie Claude BEYRAND, MM. Jean Pierre SOTTE, Bernard ZBORALA, Didier VEYRIER, Marc JEANNOT, Jacques RIVET, Christian JULIEN, Christian VIGNERIE, Joseph ABSI, Michel FAUGERAS, Mmes Nathalie FRETILLE, Angélique LAPLAGNE, M. Jim TRAN, Mmes Lucienne DUBOIS, Marie Hélène PAGES RATINAUD, Mallory TORRES, Josette BOSSELUT, M. Gérard BORDE, Mme Christine HERVY, MM. Stéphane DELAUTRETTE, Bertrand LIAGRE, Mmes Laure ROBIN, Sandrine PICAT, MM. Michel SARRE, Franck LETOUX, Julien LAGEAT, Yoann RUFFEL, Aimé FAURE, Thierry GOURAUD, Franck GIETHLEN, Louis FURLAUD, Jean Paul BROUILLE, Boris NADAUD, Didier MARCELLAUD, Silvio SPANO, Manuel VERGER, Serge GERALD, Sylvain DUBEST, Gildas RACAPE, Eric PAULHAN, Philippe JARRY, membres du Comité Syndical.

# Délibération n° 07/15 :

Objet: Débat sur les orientations budgétaires - Année 2015.

Monsieur le Président informe les membres du Comité syndical qu'en application de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : le débat sur les orientations budgétaires est obligatoire dans les communes de 3 500 habitants et plus, ainsi que dans les établissements publics qui comportent une commune dont la population est au moins égale à 3500 habitants et doit avoir lieu chaque année, dans le bimestre qui précède le vote du Budget Primitif de l'exercice.

Vu la commission des Finances en date du 10 mars 2015,

Vu la présentation du rapport par Monsieur Gaston Chassain, Vice-Président délégué aux finances,

Siège social : B.E. 41 - 2, av. F. Mitterrand 87700 AIXE-SUR-VIENNE

05 抗70PREFECTURE

087-258700103-20150324-0715-DE Regu le 30/03/2015



# Suite délibération n° 07/15 :

Objet: Débat sur les orientations budgétaires - Année 2015.

Considérant que le débat a porté sur trois phases distinctes :

- 1° Une analyse rétrospective de la structure financière portant sur une période de cinq ans (2010 2014),
- 2° Une étude de la gestion de la dette au 1er janvier 2015,
- 3° Une **étude prospective**, étayée sur l'évolution annuelle des recettes de surtaxe sans augmentation sur le prix de l'eau à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, visant à déterminer principalement la capacité d'investissement du syndicat **sur la période 2015 2017.**

Le Comité syndical, unanime, donne acte à Monsieur le Président de l'organisation et de la tenue du débat sur les orientations budgétaires, au titre de l'année 2015.

Pour extrait conforme,
Fait à AIXE SUR VIENNE,
Le 24 mars 2015
Le Président,

Maurice LEBOUTET

Publié le :

# SYNTHESE DE L'ETUDE RETROSPECTIVE

# **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

- ✓ Une évolution des charges de fonctionnement courant, supérieure à celles des produits correspondants.
- ✓ Une nette prépondérance des ressources liées à la consommation facturée aux usagers (92,73 %)
- ✓ Des dépenses courantes dont :
  - 28 % sont consacrées aux frais de personnel
- **72** % représentent les autres charges qui ont fortement progressé dû au volume d'eau potable acheté à SYTEPOL



## **ENDETTEMENT**

- ✓ Poids des intérêts de la dette en diminution : aucun recours à l'emprunt de 2010 à 2014.
- ✓ Encours de la dette en augmentation dû au remboursement de l'aide de l'AELB (Agence de l'Eau Loire Bretagne) pour les travaux de mise aux normes de la station de PANAZOL.

# **SECTION D'INVESTISSEMENT**

- ✓ La marge d'autofinancement courant assure un autofinancement des investissements : **43,63** % en **2013** et **31,74** % en **2014**. Les investissements sont en nette progression.
- ✓ Un fond de roulement qui reste élevé : 2,5 ans de charges totales de fonctionnement en 2014.

AR PREFECTURE

1

087-258700103-20150324-0715-DE Recu le 30/03/2015

# IV - ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2015

# **A - ANALYSE RETROSPECTIVE**

PERIODE 2010 - 2014

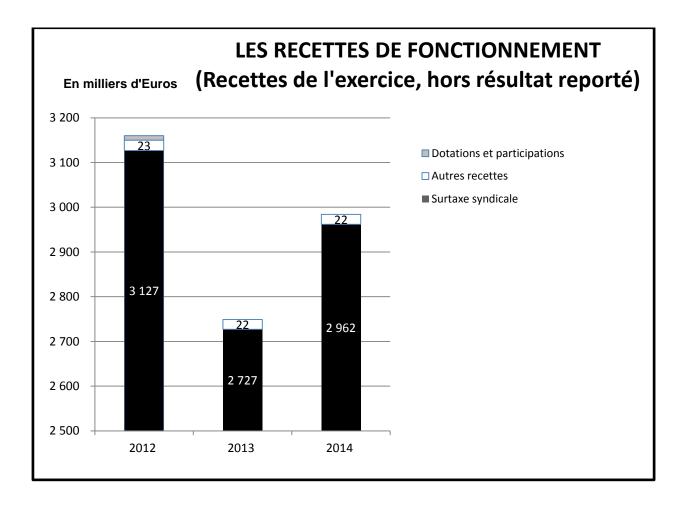
- 1 Analyse de la section de fonctionnement.
- 2 Analyse de la section d'investissement.
- 3 Exécution budgétaire 2014 : état d'avancement des travaux.
- 4 Tableau de l'évolution de la structure financière.

# A - ANALYSE RETROSPECTIVE

# 1 - ANALYSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

## **A - RECETTES DE FONCTIONNEMENT COURANT :**

En 2014, le reversement des **produits de surtaxe** par S.A.U.R. au Syndicat (Parties fixes et consommation) a représenté **92,73** % **des ressources** de la **section de fonctionnement**. Cette recette représentait 99,20% des ressources de fonctionnement en 2013. Ces taux élevés confirment que les produits de surtaxe représentent la principale ressource financière du Syndicat, établissement public, à vocation unique, intitulée « La production et la distribution d'eau potable».



En **2014**, le **montant global des recettes de fonctionnement courant** a augmenté de **8,50** % par rapport à celui de **l'année 2013**, ce pourcentage était de -12,70 % en 2013 par rapport à 2012. Le reversement de surtaxe en 2014 correspond aux chiffres enregistrés sur les comptes d'affermage de l'année 2012 et 2013 : le calcul du reversement des produits de surtaxe par SAUR s'effectuant en tenant compte des résultats N-1 et N-2.

Pour information, les modalités de reversement de la surtaxe, indiquées à l'article 1 de l'avenant n°9 au contrat de délégation du service public, sont les suivantes :

# Au 1<sup>er</sup> mars de l'année N :

- 5 % du montant du compte d'affermage de l'année N 2 au titre de l'année N,
- 30% du montant du compte d'affermage de l'année N 2 au titre de l'année N 1.

# Au 1er juin de l'année N :

- 5 % du montant du compte d'affermage de l'année N 2 au titre de l'année N,
- 15 % du montant du compte d'affermage de l'année N 2 au titre de l'année N 1.

AR PREFECTURE

087-258700103-20150324-0715-DE

Regu le 30/03/2015

# Au 1er septembre de l'année N :

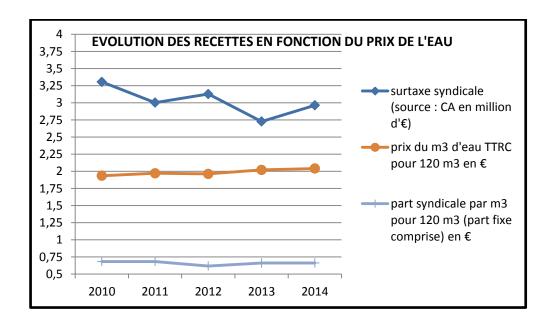
- Solde du compte d'affermage de l'année N 1,
- 25 % du montant du compte d'affermage de l'année N 1 au titre de l'année N.

# Au 1er décembre de l'année N :

- 15 % du montant du compte d'affermage de l'année N - 1 au titre de l'année N.

Pour rappel, le syndicat avait décidé de maintenir les mêmes tarifs de 2010 pour l'année 2011. Les tarifs votés pour l'année 2012 ont été marqués par une baisse sur la part fixe et sur la part consommation proportionnelle cumulée avec une baisse d'environ 0,42% du volume total facturé aux usagers. Ces derniers éléments expliquent la chute du montant de la surtaxe perçu en 2013.

En 2013, au vu de la baisse de consommation, le syndicat a décidé de baisser la part fixe et d'augmenter la part proportionnelle tout en limitant l'impact sur les petits consommateurs et ce pour maintenir les recettes totales de surtaxe aux alentours des 3 millions d'euros. Suite à ce réajustement, on enregistre en 2014 un encaissement de 2 962 milliers d'euros de produits de surtaxe soit une augmentation de 8,50% par rapport à 2013 malgré la constante baisse du nombre de m³ facturés.



Les autres recettes sont constituées essentiellement des locations de sites à des opérateurs de téléphonie.

Les dotations et participations correspondent à l'encaissement de la participation de la commune de RILHAC LASTOURS suite à son adhésion au syndicat le 16 mai 2012.

#### **B - DEPENSES DE GESTION COURANTE**

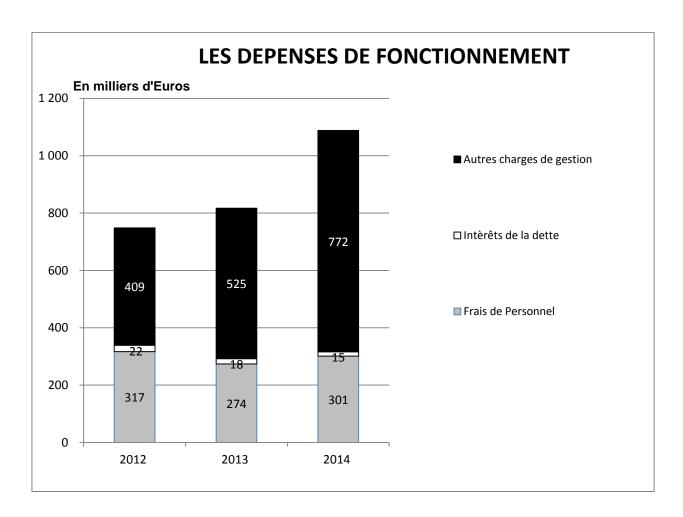
Les dépenses de gestion courante regroupent l'ensemble des charges courantes de fonctionnement ainsi que les charges de personnel et les indemnités des Elus, à l'exception du remboursement des intérêts de la dette.

Les **dépenses de gestion courante**, en 2014, s'élèvent à **1 073 000 €**, en **hausse** de **34.29** % par rapport à 2013. On observe que les charges courantes de fonctionnement ont augmenté de 47% par rapport à 2013 dû à l'augmentation du volume d'eau potable acheté à SYTEPOL : l'interconnexion avec le réservoir de COGNAC-la-FORET, réalisée en 2013, a permis d'acheter les 900 000 m³ d'eau potable conformément aux termes fixés à la date d'adhésion au syndicat SYTEPOL. L'autre poste qui regroupe l'ensemble des charges du personnel et des élus affiche une

augmentation de 9.8% qui s'explique par une augmentation des effectifs en cours d'année et des échelons de carrières des agents titulaires.

# **C - CHARGES FINANCIERES NETTES**

Les **charges financières nettes**, que représentent les intérêts de la dette diminués des produits financiers éventuels, sont toujours en légère régression sur la période considérée, malgré l'emprunt de 700 000 € réalisé en 2009 et la prise en charge des prêts de la commune de RILHAC LASTOURS, suite à son adhésion.



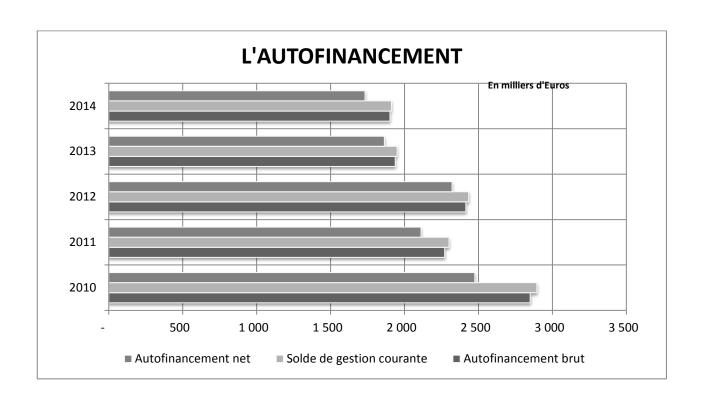
# **D - AUTOFINANCEMENT BRUT**

Le résultat brut d'exploitation résulte de la différence entre les principales ressources du syndicat et les dépenses courantes de fonctionnement (hors remboursement de la dette). Il représente la ressource essentielle engendrée par l'exploitation.

En 2014 il continue à baisser et représente 64% des produits de fonctionnement, il est largement supérieur à l'annuité de la dette.

# **E - AUTOFINANCEMENT NET**

Partant du constat qui précède, en enlevant de l'autofinancement brut le montant du remboursement de la dette en capital, on obtient l'autofinancement net. Il fluctue en fonction de la gestion des dépenses par rapport aux recettes de fonctionnement. En 2012, le syndicat a dégagé une épargne nette pour financer la totalité de ses investissements. En 2013, cette épargne a participé à hauteur de 43.63 % dans le financement des investissements et de 31.74% en 2014.

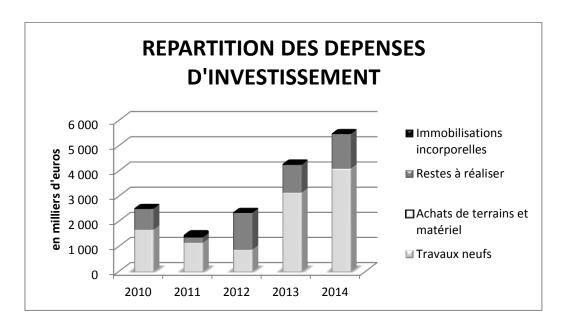


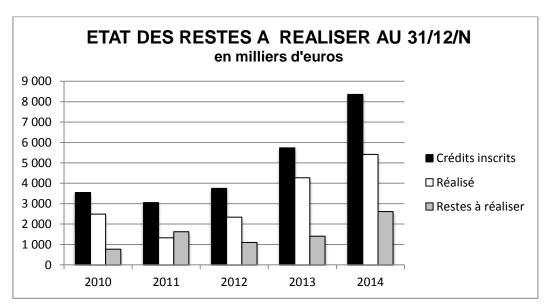
## 2 - ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

#### **A - DEPENSES D'EQUIPEMENT**

La politique d'investissement menée par le syndicat a culminé en 2014. Après être demeuré stable de 2010 à 2012, cet effort d'investissement a connu un nouveau palier à partir de 2013 dont 57 % des dépenses avaient été consacrées au programme de travaux de mise aux normes de la station de traitement de Lanaud et qui ont représenté 59 % en 2014.

En 2014, les investissements réalisés par le syndicat ont atteint 5,5 millions d'euros soit plus du double de l'année 2010. Pour rappel, sur la période 2010 - 2012 le syndicat, conscient des importantes sommes à régler pour ces futurs travaux de l'usine de Lanaud, a maîtrisé ses dépenses d'investissement en favorisant l'augmentation de son fonds de roulement final et s'était concentré sur tous les restes à réaliser en 2012.



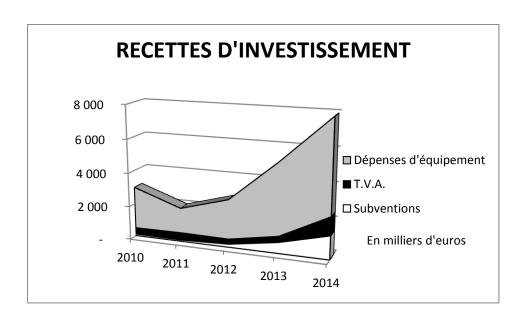


#### **B - RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Parmi les **recettes d'investissement**, la T.V.A., reversée par le délégataire, est tributaire du montant des travaux réalisés et des dates de dépôt de demande de remboursement.

A partir de 2012, une légère reprise est observée concernant les subventions d'équipement. Les participations du délégataire pour le renouvellement d'équipement comptent pour 16.57 % du montant de cette recette d'investissement en 2012, pour 3,96 % en 2013 et 25,19 % en 2014.

Sur la période 2010 – 2012, le montant des subventions représente en moyenne 5.6 % des dépenses d'équipement. Ce pourcentage est en nette augmentation à partir de 2013, puisqu'il passe à 15 % puis 25 % en 2014, due pour une grande partie (74.50 % en 2013 et 50.39 % en 2014) aux travaux de rénovation de la station de traitement de Lanaud.



## **C – BESOIN DE FINANCEMENT**

Le financement des investissements n'a pas nécessité de recours à l'emprunt sur la période 2010 - 2012.

Néanmoins, au cours du mois de décembre 2012, le premier acompte de l'avance remboursable, d'un montant de 1 433 080 €, a été versé par l'agence de l'eau Loire-Bretagne conformément à la convention de l'aide financière aux travaux de la station de Lanaud.

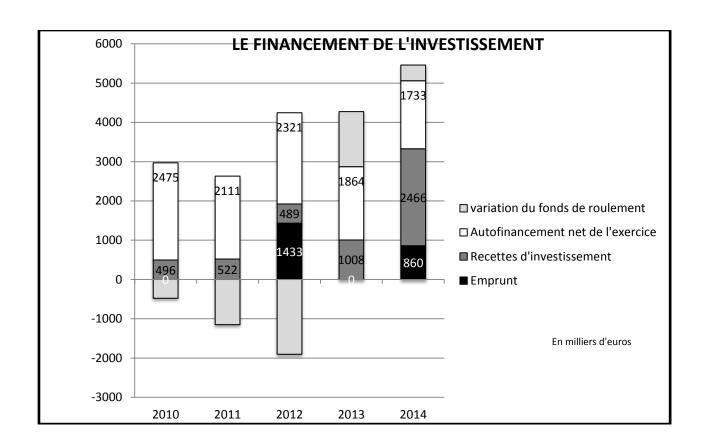
Les résultats de l'exercice 2013 montrent un besoin de financement d' 1 400 000 € qui n'a pas été réalisé puisque le syndicat a disposé du fonds de roulement initial constitué pour affronter plus sereinement le financement des travaux à Lanaud.

#### **D – FONDS DE ROULEMENT**

Différence entre le total des ressources et celui des dépenses de l'exercice, la variation annuelle du fonds de roulement représente le résultat comptable des deux sections budgétaires qui figure au compte de gestion. Ce résultat vient accroître ou diminuer le fonds de roulement cumulé des exercices antérieurs.

Il atteint un montant important en fin d'exercice 2012 qui s'explique par le versement anticipé de l'aide financière de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

A partir de 2013, il diminue du montant de besoin de financement mais reste élevé : il représente presque 4 ans de charges totales de fonctionnement en 2013. Ce chiffre atteint 2 ans et demi au 31 décembre 2014.



## 3 - EXECUTION BUDGETAIRE 2014 : ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX ET ETUDES

## A - DEPENSES D'EQUIPEMENT EN EUROS

		Restes		
Crédits		à		
inscrits	Réalisé	réaliser	Libellé des opérations	
14 280,00	8 990,00	5 300,00	Mission de contrôle technique pour mise aux normes station de Lanaud	
2 700,00	1 621,20	1 100,00	ssion S.P.S. pour mise aux normes station de Lanaud	
16 980,00	10 611,20	6 400,00	s/total Programme TRAVAUX 2011	
79 620,00	55 577,93	24 043,00	AMO Reconstruction et mise aux normes usine de Lanaud	
79 620,00	55 577,93	24 043,00	s/total Programme TRAVAUX 2012	
11 300,00	10 339,74	0.00	Marché à bons de commandes pour travaux divers (2012 - 2013)	
110 800,00	108 252,57	0.00	Marché à bons de commandes (extensions,,,) (2012 - 2015)	
55 600,00	59 433,37	0.00	Réservoir des Gentes : réhabilitation extérieure et intérieure + by-pass + extension électrique	
45 000,00	42 505,22	0,00	Dévoiement du réseau de distribution à St Laurent/Gorre Chez Levreau	
900,00	800,04	0,00	Renouvellement canalisation de refoulement et distribution réservoir de Bellevue à St Laurent/Gorre	
7 100,00	7 076,40		commune de CONDAT/VIENNE : maillage du réseau rue du Moulin Neuf	
2 700,00	2 676,00	0,00	sondages de sol pour renforcement et sécurisation du secteur de ROYERES	
1 082 000,00	1 082 000,00	0,00	Reconstruction et mise aux normes usine de Lanaud	
1 315 400,00	1 313 083,34	0.00	s/total Programme TRAVAUX 2013	
3 500 000,00	2 000 406,49	1 500 000,00	Modernisation et rénovation de l'usine de Lanaud de PANAZOL	
222 472,00		222 472,00	Bois composite – usine de Lanaud – (Avenant n° 2)	
23 050,00	23 047,20	0,00	AMO usine de Lanaud – tranche conditionnelle	
357 500,00	166 589,01	188 000.00	Marché à bons de commandes (extensions,,,) (2012 - 2015)	
170 570,00	162 291,00	0,00	Pont de l'Aixette – commune d'AIXE-SUR-VIENNE + diag. Amiante (351€)	
802 700,00	680 761,86	124 000.00	Marché à bons de commandes (Réhabilitation des équipements centre bourg, etc…)	
480 000,00	924,00	479 076,00	Compteurs de sectorisation	
200 000,00	193 386,36	106.62	ROYERES – SAINT JUST-LE-MARTEL : Lot 1 réservoir	
160 570,00	152 350,80	0.00	ROYERES – SAINT JUST-LE-MARTEL : Lot 2 renforcement	
127 000,00	124 257,61	0.00	Renouvellement des pompes réservoir des RIEUX + Dépose transformateur	
720 502,00	474 361,79	0.00		
74 265,00		2 2 2	Restructuration de la prise d'eau en Vienne à l'usine de Lanaud (convention avec VDL non signée à ce jour report au BP	
AR PI	REFECTURE	0.00	2015)	

087-258700103-20150324-0715-DE Regu le 30/03/2015 10

11 000,00	11 946,00	0,00	Chloration gazeuse au réservoir des Gentes à St LAURENT/GORRE
100 000,00		73 494.19	Travaux divers
	1 850,04	0,00	Diagnostic amiante avant travaux à la station de Lanaud
	3 456,00	1 728,00	mission de contrôle par radiographie des soudures station de Lanaud
	3 684,70	0,00	démolition de la digue pour la prise d'eau de secours de la station de Lanaud
	3 332,93	0,00	renouvellement borne de puisage à Feytiat
	4 173,60	0,00	raccordement sur tarif bleu du branchement éléctrique réservoir de Cognac la Foret
	3 432,00	0,00	réaménagement toiture réservoir le colombier à St Laurent/gorre
	2 235,83	0,00	branchement électrique station Les Rieux de St Yrieix-la-Perche
	7 680,00	0,00	remplacement transformateur station de pompage Les Rieux
	17 292,00	0,00	mise en place de systèmes de télétransmission sur R1, R3 et R5
		13 200,00	variateurs sur les pompes pour by-passer le réservoir des Chevailles
	282,24	0,00	raccordement électrique réservoir Les Guillaumets de Cognac la Forêt
		720,00	inspection des ouvrages en béton armé de la bâche eau filtrée à la station de Lanaud
		57 846,19	étanchéité intérieure du réservoir des chevailles à Boisseuil
6 949 629,00	4 037 148,46	2 587 148.81	s/total TRAVAUX NEUFS 2014
8 361 629,00	5 417 013,93	2 617 591,81	TOTAL B.P. 2014 (soit 64,78% des crédits inscrits)

CHAT DE TERRAIN	N		
CHAT DE MATERII	EL		
5 000,00	1 536,00	0,00	frais de bornage construction réservoir de ROYERES
	745,85	0,00	frais d'acte notarié et achat de terrain à la Commune DES CARS Surpresseur Les Borderies
45 000,00	40 868,58	1 448.22	Achat de matériel
	3 515,70	0,00	achat de matériel informatique
	1 291,62	0,00	achat ordinateur portable
	442,99	0,00	achat réfrigérateur
	28 436,40	0,00	Achat de 3 logiciels ARCGIS
	2 949,28	0.00	Achat licence bases de données parcellaire du territoire syndical
	1 631,03	0,00	Achat 3 armoires basses et 1 armoire haute
		1 448,22	Achat PC pour service communication
	150,42		achat téléphone portable
	1 164,42		Achat licence bases de données parcellaire complémentaire du territoire syndical
	1 286,72	0,00	Achat licence bases de données adresse du territoire syndical

AR PREFECTURE

087-258700103-20150324-0715-DE Regu le 30/03/2015

## **B - RECETTES D'EQUIPEMENT EN EUROS**

	Réalisé	Restes à	
Total Voté		réaliser	Libellé
15 167,93	15 167.93	0.00	Subvention Loire-Bretagne substitution de la ressource en eau LES CARS
29 507,71	29 507.71	0.00	Subvention Loire-Bretagne substitution ressource RILHAC LASTOURS
1 953,00	1 953.00	0.00	Participation de l'opérateur à l'aménagement chemin d'accès au réservoir des Gentes
590 792,50	590 792.50	0.00	Subvention Loire-Bretagne rénovation et modernisation de l'usine de Lanaud
109 423,48	109 423.48	0.00	Subvention Département rénovation et modernisation de l'usine de Lanaud
14 802,08	0.00	14 802.08	Subvention Loire-Bretagne renouvellement des pompes aux Rieux
25 375,00	13 505.18	11 869.82	Subvention Département renouvellement des pompes aux Rieux
278 953,05	83 685.91	164 112.45	Subvention Loire-Bretagne gestion patrimoniale : lutte contre les fuites
38 750,00	11 625.00	23 774.77	Subvention Département gestion patrimoniale : lutte contre les fuites
249 200,00	86 913.36	71 207.24	Subvention Département interconnexion ORADOUR-sur-GLANE
0.00	52 329.48	86 026.04	Subvention Loire-Bretagne interconnexion ORADOUR-sur-GLANE
49 770,00	44 782.15	0.00	Subvention Département ROYERES – St JUST-le-MARTEL lot 2 : renforcement
161 455,00	0.00	160 974.15	Remboursement par les Carrières ROYERES – St JUST-le-MARTEL lot 1 : réservoir
350 000,00	350 000.00	0.00	Reversement provisions SAUR
1 077 000,00	1 076 355.78	343 075.50	Remboursement de T.V.A. sur travaux
145 750,00	0.00	0.00	Besoin de financement
859 848,00	859 848.00	0.00	2ème acompte avance remboursable par l'agence de l'eau Loire-Bretagne
845 072,00	845 072.87	0.00	Affectation du résultat N-1 de la section d'exploitation
4 842 820,00	4 170 962.35	875 842.05	

AR PREFECTURE

087-258700103-20150324-0715-DE Regu le 30/03/2015

## 4 – TABLEAU DE L'EVOLUTION DE LA STRUCTURE FINANCIERE

## (En milliers d'Euros)

(En milliers d'Euros)	2010	2011	2012	2013	EVOLUTION	2014	EVOLUTION
					2013/2010		2014/2013
Recettes de fonctionnement courant	3 371	3 071	3 160	2 749	- 18.45 %	2 984	8.55%
Surtaxe syndicale	3 305	3 002	3 127	2 727	- 17.49 %	2 962	8.62%
Autre recettes - prestations de service	66	69	23	22	- 66.67 %	22	0.00%
Dotations et participations	0	0	10	0		0	
Dépenses de gestion courante	476	770	726	799	67.86 %	1 073	34.29%
Frais de personnel +Elus + Receveur	300	315	317	274	- 8.67 %	301	9.85%
Autres charges	176	455	409	525	198.30 %	772	47.05%
SOLDE DE GESTION COURANTE	2 895	2 301	2 434	1 950	- 32.64 %	1 911	-2.00%
Charges financières nettes	46	30	22	18		15	
Intérêts de la dette	46	30	22	18	- 60.87 %	15	-16.67%
Produits financiers	0	0	0	0		0	
Charges exceptionnelles nettes	0	0	-2	-5		-5	
Charges exceptionnelles	0	86	0	0		0	
Produits exceptionnels	0	86	-2	-5		-5	
AUTOFINANCEMENT BRUT	2 849	2 271	2 414	1 937	- 32.01 %	1 901	-1.86%
Remboursement de la dette	374	160	93	73	- 80.48 %	168	130.14%
AUTOFINANCEMENT NET	2 475	2 111	2 321	1 864	- 24.69 %	1 733	-7.03%
DEPENSES D'EQUIPEMENT	3 496	1 486	2 341	4 272	22.20 %	5 460	27.81%
Travaux	2 490	1 337	2 312	4 214		5 417	
Achats terrains et matériel	2	15	18	23		43	
Immobilisations incorporelles	4	134	11	35		0	
Recettes d'investissement	496	522	489	1 008		2 466	
Dotations globales (T.V.A) hors excédent							
capitalisé					103.23%		144.64%
Subventions et participations spécifiques	402	445	306	357		1 076	
	94	77	183	651		1 390	
Besoins de financement	-475	-1 147	-469	1 400		1 261	
<b>EMPRUNTS</b>	0	0	1 433	0		860	
Variation du fonds de roulement	475	1 147	1 902	-1 400		-401	
Fonds de roulement initial	921	1 396	2 543	4 445		3 045	
Dont : Résultat d'investissement reporté	-779	-274	1 512	2 261		228	
Affectation aux dépenses d'investis.	1 700	1 670	0	0		845	
Résultat de fonctionnement reporté	0	0	1 031	2 184		1 972	
Fonds de roulement final	1 396	2 543	4 445	3 045		2 644	

087-258700103-20150324-0715-DE

Regu le 30/03/2015

## CONCLUSION

Au cours de la période étudiée, le syndicat confirme que la section d'exploitation dégage un autofinancement brut nettement supérieur au remboursement de la dette et que la marge d'autofinancement courant est assez conséquente pour assurer un certain autofinancement des investissements. Toutefois, le niveau des ressources de fonctionnement ne suit pas l'évolution des dépenses courantes de fonctionnement.

Par ailleurs, le syndicat a entamé une volonté d'abaisser le montant de reversement de surtaxe pour maintenir le prix de l'eau potable à 2 euros le m³ tout en engageant le programme de rénovation et modernisation de l'usine de traitement de Panazol et le programme de renouvellement du réseau pour améliorer le rendement du réseau.

C'est grâce à la constitution d'un fond de roulement élevé que le syndicat intercommunal a pu améliorer l'autofinancement de ses investissements, voire même d'en augmenter le volume en évitant le recours à l'emprunt de façon systématique.

AR PREFECTURE

14

# **ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2015**

# **B- GESTION DE LA DETTE**

- L'endettement de l'établissement public au 1 er janvier 2015.
- L'évolution de la dette

## **B-GESTION DE LA DETTE**

### L'ENDETTEMENT DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC au 1er janvier 2015 :

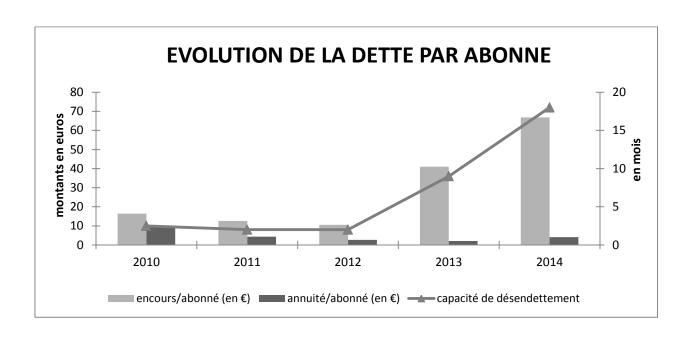
Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, l'endettement du Syndicat, qui s'élève à 2 995 820,40 € est composé de 3 contrats de prêts. Ils ont été contractés auprès de plusieurs organismes, représentant chacun en capital emprunté, les pourcentages suivants de l'encours total :

- Caisse d'Epargne : **23,46** % (1 prêt contracté par VBG en 2009 et 1 prêt contracté par RILHAC LASTOURS en 2008)
- Agence de l'Eau Loire-Bretagne : **76,54** % (1 avance financière à taux 0)

Il est précisé que **les deux contrats de prêt** sont des contrats à taux fixes. Les taux d'intérêt varient entre 4,24 % et 4,45 %.

En 2014, le taux d'endettement, qui résulte de la part des ressources de fonctionnement dans le remboursement de la dette est de **6,13** %. Il était de **3,31** % en 2013.

Au **31 décembre 2014**, la **capacité de désendettement** du Syndicat (Encours de la dette / capacité d'autofinancement de l'exercice) est d'environ **1 an et 6 mois (neuf mois au 31/12/2013)** et représente 66,83 € par abonné 40,95 € au 31/12/2013). Le remboursement de l'annuité de la dette en 2014 a pesé pour 4,09 € (2,04 € au 31/12/2013) par abonné.

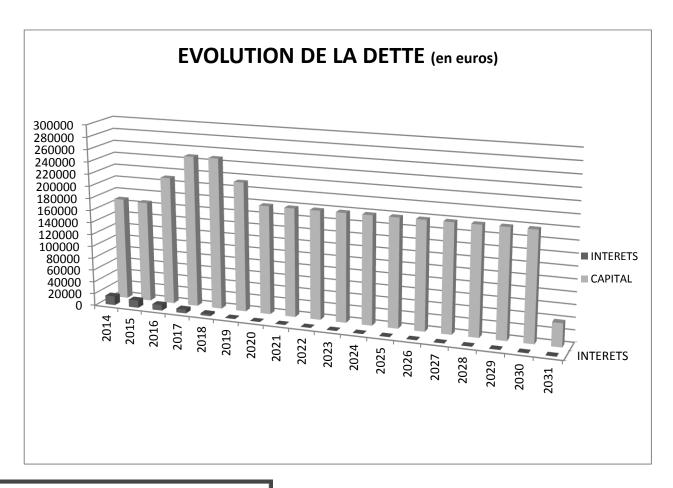


## DUREE RESIDUELLE DE LA DETTE SANS NOUVEL EMPRUNT, EN EUROS 2014 - 2031

ANNEES	ANNUITE DE LA DETTE	INTERETS ANNUELS	CAPITAL ANNUEL	VARIATION DES ANNUITES (N / N-1)
2014	183 128,46 €	14 809,10 €	168 319,36 €	+ 91 942,74 €
2015	178 341,54 €	12 332,49 €	166 009,05 €	- 4 786,92 €
2016	219 958.25 €	9 343,55 €	210 614.70 €	+ 41 616.71 €
2017	255 205.72 €	6 353,69 €	248 852.03 €	+ 35 247,47 €
2018	252 237.72 €	3 362,85 €	248 874.87 €	- 2 968,00 €
2019	213 895,35 €	556,50 €	213 895,35 €	- 38 342,37 €
2020	178 338,85 €	0,00 €	178 338,85 €	- 35 556,50 €
2021	178 338,85 €	0,00 €	178 338,85 €	0,00 €
2022	178 338,85 €	0,00 €	178 338,85 €	0,00 €
2023	178 338,85 €	0,00 €	178 338,85 €	0,00 €
2024	178 338,85 €	0,00 €	178 338,85 €	0,00 €
2025	178 338,85 €	0,00 €	178 338,85 €	0,00€
2026	178 338,85 €	0,00 €	178 338,85 €	0,00 €
2027	178 338,85 €	0,00 €	178 338,85 €	0,00 €
2028	178 338,85 €	0,00 €	178 338,85 €	0,00 €
2029	178 338,85 €	0,00 €	178 338,85 €	0,00€
2030	178 338,81 €	0,00 €	178 338,81 €	0,00€
2031	38 215,47 €	0,00 €	38 215,42 €	- 140 123,39 €

L'emprunt contracté en 2009 par le syndicat reste à l'actif ainsi que le contrat de prêt de la commune de RILHAC LASTOURS dont le transfert a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

A la fin de l'année 2014, le syndicat a commencé à rembourser l'avance (2 866 160 € au total) sans intérêt à l'agence de l'Eau Loire-Bretagne jusqu'en 2031, il resterait le seul emprunt à rembourser à compter de 2020.



# **ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2015**

## **C- ETUDE PROSPECTIVE**

- 1 Evolution des recettes de surtaxe
- 2 Investissements projetés en 2015 2017
- 3 Evolution annuelle de la capacité d'investissement pour la période 2015 2017

### 1 - EVOLUTION DES RECETTES DE SURTAXE (Parties fixes et consommation)

Le syndicat a décidé, le 23 septembre 2014, des tarifs applicables à l'exercice budgétaire 2015 qui se sont soldés par un maintien du prix au mètre cube aux environs de 2,00 € toutes taxes et redevances comprises.

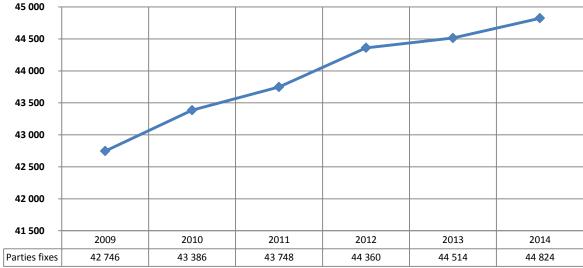
2014	2015
17,00 € / AN / Equivalent - Logement	17,00 € / AN / Equivalent - Logement
0.52.6 / m <sup>3</sup>	0,52 € / m³
	17,00 € / AN / Equivalent -

Les données recueillies auprès de SAUR pour l'exercice de consommation 2014 ne peuvent pas être considérées comme fiables à 100 % puisque le volume d'eau facturé ne comprend pas toutes les relèves de compteur ni les créances irrécouvrables, au moment de la préparation de cette analyse financière.

Par rapport aux données de l'exercice de consommation 2013, extraites du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public, on remarque une baisse de la consommation en 2014 malgré une constante augmentation du nombre d'abonnés : 310 branchements nouveaux. Même si ces chiffres sont provisoires, il est préférable d'en tenir compte dans le calcul du reversement de la surtaxe.

#### - Parties fixes : 44 824 unités

# EVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNES

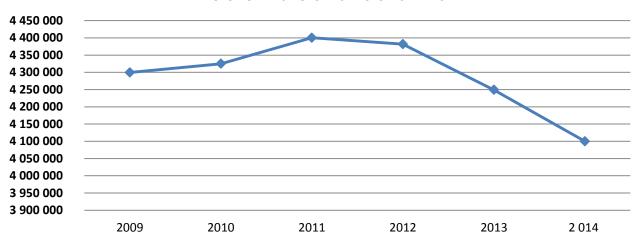


Parties fixes

- Consommation proportionnelle :

4 100 000 mètres cubes

#### **EVOLUTION DES VOLUMES FACTURES EN M3**



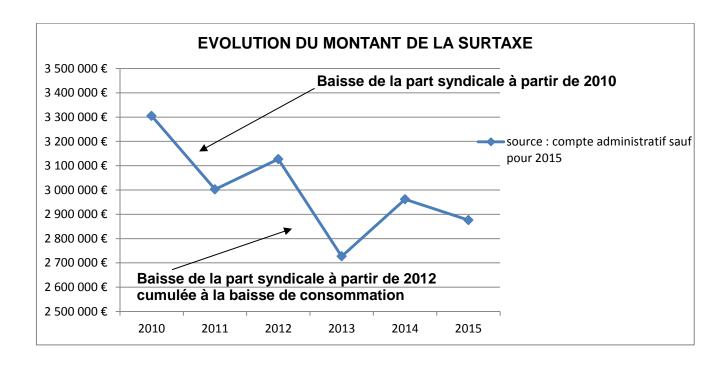
En partant de ces bases, les recettes à attendre de l'année de consommation 2014 peuvent être évaluées à :

Parties fixes: 762 008,00 €

Consommation proportionnelle : 2 132 000,00 €

Total: 2 894 008,00 €

En application des termes de la convention de D.S.P. concernant les modalités de reversement des produits, on positionnera en recettes de surtaxe la somme de 2 875 870,00 € en 2015.



## **2 - INVESTISSEMENTS PROJETES.**

En matière d'**investissements**, les opérations projetées à ce jour pour les exercices 2015 à 2017 pourraient être les suivantes :

LIBELLE DES OPERATIONS DE TRAVAUX – EXERCICE 2015	MONTANT T.T.C.
A – RESTES A REALISER :	2 617 600,00 €
B – MODERNISATION ET RENOVATION USINE DE LANAUD (y compris désamiantage) :	1 130 000,00 €
C – BACHE DE STOCKAGE USINE DE LANAUD (Avenant n°4) :	542 400,00 €
D - AMO USINE DE PANAZOL – TRANCHE FERME (Avenant n°2) :	28 800,00€
E – MARCHE A BONS DE COMMANDES (Petits travaux sur canalisations, branchements, etc) :	357 500,00 €
F – MARCHE A BONS DE COMMANDES (Réhabilitation des équipements centre bourg, etc) :	802 700,00 €
G – MISE EN PLACE DE CHLORATIONS SUR LE TERRITOIRE SYNDICAL :	270 000,00 €
H – REHABILITATION DES CONDUITES CORRODEES – Réseau CHAILLAC :	95 000,00 €
I – RENFORCEMENT DE LA DISTRIBUTION – LES FOSSES A PAGEAS :	240 000,00 €
J – RENFORCEMENT DES PERIMETRES DE PROTECTION DE LA PRISE D'EAUX BRUTE DU VIGEN :	50 350,00 €
K – RENOUVELEMENT DES CONDUITES DE REFOULEMENT – USINE DE PANAZOL :	160 000,00 €
L – RENFORCEMENT DES PERIMETRES DE PROTECTION DES CAPTAGES DE LA CHAPELLE BLANCHE ET GROUPE DE POMPAGE :	147 256,00 €
M – RESTRUCTURATION DE LA PRISE D'EAU EN VIENNE A LANAUD (CONVENTION AVEC VDL) :	74 265,00 €
N – DEMOLITION DES RESERVOIRS DE L'ABBAYE ET DU PETIT MAS DU PUY :	75 000,00 €
O – TRAVAUX DIVERS (peinture au sol usine de PANAZOL, vanne de régulation, reprise des branchements en plomb, réhabilitation d'ouvrage d'art : réservoir des Guillaumeix à COGNAC-LA-FORET et imprévus) :	200 000,00 €
TOTAL GENERAL T.T.C. :	6 790 871,00 €

LIBELLE DES OPERATIONS DE TRAVAUX – EXERCICE 2016	MONTANT T.T.C.
A – AMO MODERNISATION ET RENOVATION USINE DE SOLIGNAC :	150 000,00 €
B – RESERVOIR DE LOU DOUGNOU A PANAZOL(R1) BY-PASS :	60 000,00 €
C - RENOUVELLEMENT DES POMPES DE REFOULEMENT- USINE DE PANAZOL : (2 pompes à renouveler 200 m³/h)	250 000,00 €
D – MARCHE A BONS DE COMMANDES (Petits travaux sur canalisations, branchements, etc) :	350 000,00 €
E – MARCHE A BONS DE COMMANDES (Renouvellement des réseaux) :	800 000,00 €
F – REHABILITATION DES CONDUITES CORRODEES – Raclage des conduites syndicales :	451 500,00 €
G – REHABILITATION D'OUVRAGES D'ART :  (Etanchéité intérieure et extérieure des réservoirs de FONT L'HERMITE à RILHAC LASTOURS, de BELLEVUE à SAINT LAURENT SUR GORRE, Génie civil de l'accélérateur de l'AGE à LAVIGNAC)	200 000,00 €
H – MISE EN PLACE D'UNE STATION D'ALERTE A LA PRISE D'EAUX BRUTES DU VIGEN :	438 000,00 €
I – TRAVAUX DIVERS :	100 000,00 €
TOTAL GENERAL T.T.C. :	2 799 500,00 €

LIBELLE DES OPERATIONS DE TRAVAUX – EXERCICE 2017	MONTANT T.T.C.
A – DOUBLEMENT DU STOCKAGE AU RESERVOIR DE TERCIE A FEYTIAT (y compris station de reprise) :	600 000,00 €
B – MARCHE A BONS DE COMMANDES (Petits travaux sur canalisations, branchements, etc) :	350 000,00 €
C – MARCHE A BONS DE COMMANDES (Renouvellement des réseaux) :	800 000,00 €
D - REHABILITATION DES CONDUITES CORRODEES (Résine EPOXY) :	270 000,00 €
E – REHABILITATION D'OUVRAGES D'ART :  (Etanchéité intérieure et extérieure des réservoirs de FONT L'HERMITE à RILHAC LASTOURS, de BELLEVUE à SAINT LAURENT SUR GORRE, Génie civil de l'accélérateur de l'AGE à LAVIGNAC)	100 000,00 €
F – TRAVAUX DIVERS :	100 000,00 €
G – PROVISIONS POUR MODERNISATION ET RENOVATION DE L'USINE DE SOLIGNAC :	400 000,00 €
TOTAL GENERAL T.T.C. :	2 620 000,00 €

#### 3 - EVOLUTION ANNUELLE DE LA CAPACITE D'INVESTISSEMENT POUR LA PERIODE 2015 - 2017

Dans le but de déterminer la capacité d'investissement du Syndicat sur la période 2015 - 2017, les bases de calcul sont les suivantes :

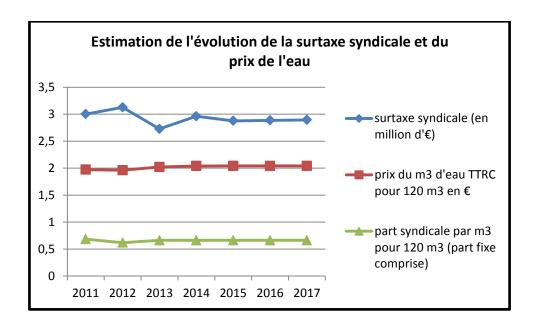
- tous les crédits prévus au BP 2015 seraient consommés,
- les recettes de surtaxe calculées avec un maintien sur toute la période considérée des tarifs applicables en 2015. Cette prospective est établie sans tenir compte sur les 2 exercices budgétaires suivants d'une éventuelle augmentation du nombre d'abonnés et du volume d'eau potable facturé aux usagers,
- Etude de faisabilité de retour en régie + AMO d'un montant de 131 560,00 € intégrée en 2015
- Reversement provisions SAUR à hauteur de 350 000,00 € en 2015 et le solde en 2016 (non connu à ce jour).
- les travaux de la bâche de stockage en 2015 subventionnés à 35 % par l'agence de l'eau LOIRE-BRETAGNE,
- la mise en place de chlorations en 2015 subventionnée à 50 % par AELB et 30 % par le DEPARTEMENT 87,
- le renforcement de la distribution Les Fosses à PAGEAS subventionné à 30 % par AELB et 35 % par DPT87,
- le renforcement des périmètres de protection de la prise d'eaux brutes du VIGEN en 2015 subventionné à 50 % par AELB et 30 % par DPT87,
- le renforcement des périmètres de protection des captages de la Chapelle Blanche en 2015 subventionné à 50 % par AELB et 30 % par DPT87,
- la mise en place de la station d'alerte à la prise d'eaux brutes du VIGEN en 2016 subventionnée à 50 % par AELB et 30 % par DPT87.

(En milliers d'Euros)	2014 pour mémoire	2015	2016	2017
Recettes de fonctionnement courant	2 984	2 911	2 907	2 915
Surtaxe syndicale	2 962	2 876	2 886	2 894
Autre recettes - prestations de service	22	21	21	21
Dotations et participations		14		
Dépenses de gestion courante	1 073	1 351	1 255	1 294
Frais de personnel +Elus + Receveur	301	359	395	434
Autres charges + SYTEPOL et VDL	116 + 656	190 + 670	190 + 670	190 + 670
Etude de retour en régie		132		
SOLDE DE GESTION COURANTE	1 911	1 560	1 652	1 621
Charges financières nettes	15	12	09	06
Intérêts de la dette	15	12	09	06
Charges exceptionnelles nettes	-5			
AUTOFINANCEMENT BRUT	1 901	1 548	1 643	1 615
Remboursement de la dette ancienne	73	70	70	70
Remboursement de la dette nouvelle	95	96	140	179
AUTOFINANCEMENT NET	1 733	1 382	1 433	1 366
DEPENSES D'EQUIPEMENT	5 460	6 821	2 830	2 650
Travaux	5 417	<i>6 791</i>	2 650	2 620
Achats terrains et matériel	43	30	30	30
Immobilisations incorporelles	0	0	150	0
Recettes d'investissement	2 466	2 625	759	437
Dotations globales (T.V.A) hors excédent				
capitalisé	1 076	1 130	467	437
Subventions	1 040	1 145	292	0
Participations spécifiques	350	350	Solde SAUR	
Besoins de financement	1 261	2 814	638	847
EMPRUNTS OU AIDES FINANCIERES	860	0	573	0
Variation du fonds de roulement	- 401	- 2 814	- 65	-847
Fonds de roulement initial	3 045	2 644	-170	-235
Dont : Résultat d'investissement reporté	228			
Affectation aux dépenses d'investis.	845			
Résultat de fonctionnement reporté	1 972			
Fonds de roulement final	2 644	- 170	- 235	-1 082

La capacité d'investissement reste négative sur les trois années de la période étudiée 2015 - 2017.

Le syndicat devra, dès 2015, faire face en utilisant tout le fonds de roulement final de 2014. Mais celui-ci ne sera pas suffisant et le syndicat devra choisir entre :

- abaisser le niveau des dépenses ou lisser les dépenses sur plusieurs exercices
- trouver d'autres ressources comme l'emprunt, les subventions...



	Surtaxe syndicale en milliers d'€	Prix du m³ TTC en € pour 120 m³	Part syndicale par m³ en € pour 120 m³
2011	3,002	1,9710	0,6836
2012	3,127	1,9616	0,6183
2013	2,727	2,0205	0,6617
2014	2,962	2,0405	0,6617
2015	2,876	2,0418	0,6617
2016	2,886	2,0418	0,6617
2017	2,894	2,0418	0,6617